



Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

MERCREDI 28 FÉVRIER 2024 - N° 1273 - 54° ANNÉE - 5,00 € - BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE

DIRECTEUR POLITIQUE : BERTRAND RENOUVIN

Uniforme

Le débat sur l'uniforme à l'école revient de façon sporadique dans le débat public depuis deux décennies. Déclarations ministérielles, prises de parole des syndicats d'enseignants, des associations de parents d'élèves, des élus locaux, des partis politiques, des pédagogues distingués ainsi que des psychologues et sociologues nourrissent donc les gazettes. Chacun y trouve son intérêt : le Ministère évacue ainsi pendant quelques semaines les questions relatives au sort matériel, social et psychologique d'un corps enseignant à bout de nerfs, certains entonnent la rengaine anti-autoritaire, elle-même pendant du prurit martial d'une autre partie de notre classe politique.

Sur le fond, l'uniforme ne réglerait pas énormément de choses, si ce n'est sans doute qu'il permettrait aux élèves de comprendre matériellement (à défaut d'estrade) que l'enseignant n'est pas à leur niveau du point de vue du savoir et du rôle de chacun. Au-delà, le sujet ne mérite pas le déchaînement des passions mais encourage à une expérimentation rapide et... à la prise de décision.

Or, de décision véritable, il n'est jamais vraiment question. De débats, oui ; de consultations, d'expérimentations, oui, mais de décision ministérielle, jamais. Agiter le débat, susciter en ce domaine la controverse comme le Président suscite la polémique sur d'autres sujets, cela permet tout simplement d'occuper le temps. Supposé « autoritaire », le pouvoir actuel comme les précédents feint de frémir devant un vote de collégiens ou la mobilisation de « mamans » férues de mode pour enfants. La majorité macronienne étant promptement à signer sans grande condition un armistice avec chaque élève ou parent mécontent, on l'imagine mal en mesure de peser face à nos partenaires européens.



3 % pour la défense !

Sommes-nous menacés d'une agression russe avant la fin de la décennie ? Si oui, nous sommes cuits ! Du moins, si nos forces restent en l'état.



MINISTÈRE DES ARMÉES.

Avec une loi de programmation militaire pleine de lacunes, avec un budget représentant 2 % du PIB, nous pourrions aligner 77 000 soldats, 77 tubes de 105, 200 chars, 225 avions et trois semaines de munitions, nous tiendrions face aux Russes une petite ligne de front, sous

le commandement d'un général américain !

Divers experts français acceptent sans discuter les scénarios de l'OTAN et l'assignation de l'Armée française à un rôle d'appoint, selon des objectifs fixés à Washington – ou bientôt à Bruxelles ?

Nous affirmons quant à

nous que la France doit se préparer au pire afin de l'éviter, en regardant vers l'Est où elle compte des alliés et vers le Pacifique où elle doit protéger des concitoyens. Notre autonomie stratégique exige que le budget de la Défense soit porté à 3 %. L'article d'Éric Cézembre en page 2.

Grands diplomates

Rendons hommage aux diplomates ! Ce sont eux qui mettent fin aux guerres, grâce à leur art de la négociation.

Hubert Védérine fut notre dernier grand diplomate. – le dernier avant la reconstruction de l'État et du corps diplomatique, détruit par Emmanuel Macron alors que sa nécessité relève de l'évidence partout ailleurs dans le monde.

L'ouvrage collectif publié sous la direction de notre ancien ministre des Affaires étrangères permet de retrou-

ver les grandes figures qui ont marqué l'histoire des relations internationales, de Mazarin à Kissinger. Les diplomates sont des artistes de la négociation. Ils mettent fin aux guerres et stabilisent les révolutions en mettant en œuvre des procédures qui permettent aux vrais acteurs de parvenir plus ou moins à leurs fins. L'article de Dominique Decherf en page 12.

Dans ce numéro :

Page 4 : La nouvelle crise de l'immobilier commercial.

Page 5 : La Cour des comptes et l'immigration irrégulière.

Page 7 : Téhéran maître du jeu d'échecs.

Page 11 : Christian Jambet, le guide.

Page 14 : Le Danemark fête son nouveau roi.

Page 15 : La Corée impériale.

Page 16 : Éditorial : Une rigueur en trompe-l'œil.

Allons-nous vers une guerre européenne ?

Responsables de l'OTAN et dirigeants d'Europe du Nord évoquent la menace d'une agression russe avant la fin de la décennie. À la lumière de la guerre en Ukraine, l'idée de rétablissement d'une forme de service militaire obligatoire est agitée chez nous. Faut-il prendre au sérieux ces cris d'alarme ?

La défense ne saurait découler des intentions supposées ou des dires d'un adversaire potentiel (nul ne s'était affirmé plus amoureux de la paix qu'Adolf Hitler), mais sur les capacités qu'il se donne, selon le raisonnement militaire classique menace-concept-moyens. L'actuelle politique de défense de notre pays repose sur une analyse menée en petit comité, un concept flou et des moyens sans rapport avec la mission.

Pas touche à ma loi de programmation militaire ! – *Royaliste* a analysé les lacunes de la loi de programmation militaire. Nos dirigeants s'arc-boutent sur cette loi, conçue et votée sans débat suffisant à une époque où l'on s'attendait à une offensive victorieuse de l'Ukraine, où nous pouvions voir avec une certaine sérénité notre situation en Afrique, où la guerre ne s'était pas rallumée au Proche-Orient, où la tension en mer de Chine n'était pas aussi forte. Cette loi se borne à remettre au niveau technique des Armées qui avaient fondu au soleil des économies budgétaires. On voit apparaître de plus en plus fréquemment dans les écrits des analystes spécialisés l'expression « *armée bonsaï* », même si le discours officiel affirme que la loi de programmation garantit l'avenir de notre défense.

« **Tahiti ou Varsovie** ». – Cette expression apparaît de plus en plus au sein de nos armées, signe d'une interrogation informulée. Si un tel choix avait été fait, rappelons ce constat d'évidence : Tahiti est, contrairement à Varsovie, peuplée de citoyens français, la nécessaire solidarité entre alliés ne saurait prévaloir sur la protection de nos compatriotes. Hélas, le concept et les moyens de notre défense ne permettent de protéger ni l'une ni l'autre.

Chaque semaine voit apparaître des ouvertures techniques, où nos ingénieurs sont souvent en pointe. Des équipements majeurs, char ou



Unes du Point et de L'Express de début février. Le discours de l'OTAN sur une « inévitable guerre avec la Russie » y est parfaitement relayé.

hélicoptère d'assaut, sont mis en question par l'expérience ukrainienne, comme notre choix de la roue plutôt que de la chenille. Les premières générations de drones sont dépassées, en Ukraine, par les contre-mesures électroniques. Une grande souplesse dans la programmation est plus que jamais nécessaire.

L'Otan et Bruxelles. – L'analyse de Jean-Dominique Merchet (1), dont nous rendrons compte bientôt, le montre : nous n'occuperions, dans un conflit de haute intensité, qu'un créneau très limité, et ce en engageant l'essentiel de nos moyens sous les ordres du commandant

suprême des forces alliées en Europe (Saceur), un général américain.

Dans le même temps, notre président plaide pour une autonomie stratégique européenne. Pain bénit pour la Commission européenne et sa présidente, qui se rêvent en stratèges, alors que l'effort tant vanté de l'Union échoue à produire le million d'obus qui manque aux Ukrainiens. L'idée d'un commissaire européen à la Défense commence à se faire jour. La vieille lune de la dissuasion nucléaire partagée reparaît, qui enterrerait l'imprévisibilité sur laquelle repose le concept de dissuasion, et notre indépendance.

À 2 %, rien n'est possible.

– Les 2 % du PIB pour la défense signifient une force opérationnelle terrestre de 77 000 soldats, 77 tubes de 155, 200 chars, une force aérienne et aéronavale de 225 avions de combat sans capacité de brouillage et de suppression des défenses adverses, 10 frégates de premier rang et un seul porte-avions, 3 semaines de munitions et de pièces détachées, selon *Méta-défense* (2). Alors que théâtres et menaces se multiplient, nous ne pouvons être présents nulle part en force suffisante pour peser.

3 %, 3 %, 3 % ! – *Royaliste* le répète : 3 % du PIB sont nécessaires.

Sur le mur de Jean Chouan

SI ON PARTAGEAIT NOTRE FORCE DE DISSUASION, ÇA DONNERAIT QUOI ?



PARIS : L'ENNEMI VIENT D'ENVOYER UNE FRAPPE NUCLÉAIRE SUR RIGA, ON A DIX MINUTES POUR RÉAGIR.



IL FAUT DISCUTER D'ABORD DES 3 % !
C'EST URSULA QUI DOIT APPUYER SUR LE BOUTON !
ON DOIT SÛREMENT POUVOIR LES RAISONNER LES AGRICULTEURS !
IL FAUT QUE J'EN DISCUTE AVEC YAKA POUR ORGANISER UNE COMMISSION !
JE VEUX FAIRE LE CONTRAIRE DES AUTRES !
C'EST LA FAUTE DES FRANÇAIS !
NOUS ON S'EN FICHE DE LA LETTONIE, C'EST LOIN D'ICI.
L'OPPOSITION EST OPPOSÉE À L'USAGE DES ARMES NUCLÉAIRES !
QUI VA PAYER ?
MOI JE PENSE



DE GAULLE, REVIENS...



saïres. *Méta-défense* fait une simulation de ce que pourraient être nos armées à ce niveau. Exercice toujours discutable, mais qui mérite réflexion. 3 % représenteraient une dimension nouvelle pour notre dissuasion nucléaire, une troisième division pour l'Armée de terre, une présence accrue et deux porte-avions légers pour notre Marine, 300 avions de combat. Une augmentation de l'efficacité plus que proportionnelle à celle de la dépense, qui ferait de notre pays un partenaire écouté et un adversaire respecté.

Gagner la guerre avant la guerre. – Il faut prendre au sérieux les cris d'alarme que nous entendons, qui postulent une victoire russe en Ukraine, que nous pouvons empêcher. Non pour nous résigner à un combat dévastateur mais pour « *gagner la guerre avant la guerre* », selon l'expression du chef d'état-major des armées. La plus belle histoire des guerres est celle des conflits que l'intelligence des dirigeants et la prudence qu'inspire la valeur des armées ont su différer jusqu'au moment où ils sont devenus sans objet. ■

ÉRIC CÉZEMBRE.

(1). J.-D. Merchet, *Sommes-nous prêts pour la guerre ?*, Robert Laffont.
(2). <https://meta-defense.fr/2024/02/15/armees-francaises-effort-de-defense-3/>

La liberté des médias est-elle menacée ?

Saisi par l'ONG Reporters sans frontières (RSF), le Conseil d'État a rendu une décision qui ne sortira pas les médias télévisuels français de l'impasse.

La plus haute juridiction administrative du pays demande à l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle (Arcom), de « *réexaminer dans un délai de six mois le respect par la chaîne CNews de ses obligations en matière de pluralisme et d'indépendance de l'information* ». À l'origine du recours auprès du Conseil d'État (CE), RSF accusait la chaîne de Vincent Bolloré de contourner ses obligations en matière de pluralisme et de manquer d'indépendance vis-à-vis de son actionnaire. En clair, le CE demande à l'Arcom de ne pas se limiter au comptage du temps de parole des personnalités politiques, mais de comptabiliser, selon les opinions exprimées, éditorialistes, animateurs, chroniqueurs et autres invités non estampillés. Comme le souligne malicieusement David Desgouilles dans *Marianne* : « *Les fonctionnaires de l'Arcom vont-ils devoir mettre la fiche à jour de tout intervenant dans un débat, dans un éditorial, dans une chronique, et pour*



Le président de l'Arcom, Roch-Olivier Maistre. Son rôle n'est pas de ficher les journalistes.

tout l'audiovisuel ? Si c'est une idée pour relancer l'emploi public, ce n'est pas une mauvaise idée, parce qu'il va y avoir du boulot ». Par contre, cela va déplaire à un certain Bruno Le Maire en quête de 10 milliards d'économies budgétaires...

Plus sérieusement, cette « affaire » est avant tout révélatrice de l'impasse économique, intellectuelle et politique dans laquelle se trouvent les médias télévisuels généralistes. Concurrencés pour l'information gratuite par Internet et les réseaux sociaux, ils sont dans une compétition féroce pour

vendre aux annonceurs – première source de chiffre d'affaires – le « *temps de cerveau disponible* » du téléspectateur. Et concernant les sujets politiques, économiques ou sociaux, ils savent bien que jamais un débat préparé, construit et structuré où chaque intervenant, maîtrisant son sujet, prend le temps de développer ses arguments puis d'écouter ceux de ses « adversaires », ne leur permettra d'y parvenir.

C'est pourquoi ils sont condamnés à scénariser des débats théâtralisés qui ne sont que des pugilats verbaux, stériles et manichéens, totalement dénués de réflexions de fond, entre pseudo « experts de plateaux » grandement ignorants des sujets débattus, sujets qui sont eux-mêmes choisis pour leur aspect clivant et susceptibles de générer des audiences instantanées bien juteuses. C'est pourquoi les notions réductrices de « *camp du Bien* » et de « *camp du Mal* » (et inversement selon le côté où l'on se trouve...) sont si présentes et ne sont pas près de disparaître car elles sont le logiciel de ce système qui, souhaitons-le, finira par s'effondrer sur lui-même, miné par son inanité et surtout le désintérêt du public. ■

LOÏC DE BENTZMANN.

La défense au crible

■ **Breton et son pot au lait.** – La Commission de Bruxelles s'immisce dans le domaine militaire où elle n'a pourtant que peu de compétences. Après une bousole stratégique adoptée en mars 2022 et vite oubliée, elle a annoncé le 27 février une « *stratégie industrielle de défense* » qui risque de connaître le même sort.

Parmi les mesures prévenues par le Commissaire à l'industrie, Thierry Breton, figure un « *Fonds défense doté de 100 milliards d'euros* ». Breton n'a pas le premier centime de budget européen pour financer son affaire. Il fonde ses espoirs sur l'argent des banques privées ! Il peut attendre longtemps.

■ **Économies de guerre.** – Emmanuel Macron ne voit pas sa loi de programmation militaire dé-

coller. Lors de ses vœux aux Armées à Cherbourg le 19 janvier, il a une nouvelle fois exhorté les industriels de la défense à « *sortir de leur engourdissement* ». Lesdits industriels ont beau jeu de rappeler que l'État est largement responsable de cette situation : pendant plus de 30 ans les coupes claires dans les programmes de défense en ont douché plus d'un, la dernière LPM n'a pas été en reste en rognant dans les commandes, et les économies annoncées récemment par Bruno Le Maire ont fini par refroidir les plus téméraires.

■ **Un livret militaire ?** – Parmi les mesures votées dans la LPM 2024-2030 figurait la possibilité de financer les projets de défense sur les fonds du livret A. L'idée était bonne : les encours du livret se chiffrent à plus de 500 milliards d'euros et 40 % sont destinés à soutenir d'autres secteurs

que le logement, ce qui laisse une marge. Hélas, le Conseil constitutionnel ne l'entend pas de cette oreille : sur un argumentaire sans doute distillé par Bercy, il a retiqué cette disposition, lors de son examen de la LPM puis de la loi de finances 2024. Les rapporteurs de la défense du Sénat et de l'Assemblée préparent une troisième tentative et on leur souhaite bonne chance.

■ **Défense de l'Outre-mer.** – Autre mesure annoncée lors de l'examen de la LPM et qui risque de ne pas être suivie d'effet : le déploiement à partir de 2025 de 5 avions de transport A400M pour assurer la couverture permanente de nos Outre-mer. Annonce qui suscite les plus grandes réserves de l'état-major de l'Armée de l'air, selon le site *Zone militaire* généralement bien informé. Le parc d'A400M serait insuffisant et l'avion mal adapté aux besoins.

Certes, mais quels avions remplaceront les CASA CN-235 et les C 130-H affectés aux missions ultramarines, qui seront en fin de vie autour de 2030 ?

■ **Le char Bourbaki.** – Le fameux programme MGCS (« *le char du futur* ») n'est pas près de sortir des limbes. Après l'annonce à l'été dernier d'un report bien au-delà de 2035 des premières livraisons, la bataille rangée continue à faire rage entre le français Nexter (qui ne produit plus de Leclerc) et les deux allemands Rheinmetall et KMW (qui, eux, continuent à produire des Leopard).

Et pour tout compliquer, l'Italie vient de s'inviter à la fête en revendiquant une part du gâteau. À la plus grande joie de nos « amis » allemands, trop heureux de voir le programme s'embourber définitivement et la France rester avec ses 200 chars.

HUBERT DE MARANS.

Encore un espoir pour les Galeries Lafayette de province

Toutes les villes de province où les Galeries Lafayette étaient le joyau commercial du centre-ville sont concernées par les difficultés actuelles d'un homme d'affaires qui a été trop ambitieux...

La holding immobilière du Bordelais Michel Ohayon, propriétaire du Grand Hôtel de Bordeaux et du Trianon Palace à Versailles, mais qui serait endettée à hauteur de 530 millions d'euros, possède, par sa filiale Hermione Retail, les murs et fonds de commerce de 26 grands magasins de centre-ville en France, qui restent franchisés par les Galeries Lafayette, leurs anciens propriétaires.

Le 21 février, le tribunal de commerce de Bordeaux a examiné à huis clos le plan de relance de ces magasins. Leur passif serait de 155 millions d'euros, dont 50 millions dus au franchiseur. Le 18 janvier, ce même tribunal avait semblé donner une chance à ce plan, mais avec de telles réticences que peu y croyaient. Et là, il a remis sa décision au 20 mars prochain. Michel Ohayon pense pouvoir remettre au pot 9 millions d'euros dont 3,5 tout de suite. Et il a désormais le soutien du franchiseur.

Les représentants du personnel ne sont pas vraiment rassurés pour autant. Ils se souviennent que leur patron avait échoué, en 2022, à relan-



Galeries Lafayette de Clermont-Ferrand. Quel avenir pour les grands magasins ?

cer les magasins de vêtements Camaïeu (définitivement liquidés), et qu'il a laissé chuter Go Sport (repris par Intersport) et Gap France (repris par Spodis) dont il s'était également porté acquéreur, ainsi que le groupe d'écoles supérieures privées Campus Academy qu'il avait fondé avec son fils. Sans oublier les déboires judiciaires avec le Waldorf Astoria, hôtel de Jérusalem qu'il avait racheté en 2017 (son partenaire, la chaîne Hilton, vient de le faire condamner à lui verser 23 millions de dollars), ni ses déconvenues dans le rachat à des Chinois de Château Trianon, un vignoble dans le Bordelais...

Le soutien de l'ancien propriétaire, qui accepte de continuer à être la centrale d'achat pour les magasins de Michel Ohayon, est décisif. Le groupe Galeries Lafayette (Louis Pion, La Redoute, Mauboussin, BazarChic...) ne souhaitait pas s'encombrer de ce dossier, mais il peut difficilement se permettre de laisser ternir son image par une succession de faillites de magasins qui portent encore son nom. Car la famille Moulin, héritière des fondateurs du XIX^e siècle, a conservé une trentaine de magasins de province en propre, ainsi que, bien sûr, les grands magasins emblématiques du boulevard Haussmann à Paris

WIKIPEDIA © JULIEN. dont on disait naguère qu'une grande partie du chiffre d'affaires provenait d'une clientèle de touristes chinois... Mais il a revendu le BHV de Paris et celui du centre commercial Parly-2, près de Versailles, au groupe lyonnais SGM (famille Merlin) qui possède 7 grands magasins de province affiliés à la marque Galeries Lafayette... Par ailleurs, le groupe Galeries Lafayette, qui est présent en Chine, à Dubaï ou à Jakarta et au Luxembourg, et s'installe en Inde... a annoncé la fermeture de son magasin de Berlin (190 employés)...

Pour les grands magasins qui ferment, en France ou ailleurs – et pour les petits c'est pareil –, la raison est toujours la même : l'asphyxie commerciale des centres-villes. Après la concurrence des supermarchés avec leurs parkings gratuits, celle d'Internet a diminué les marges. La restriction de la circulation automobile au profit des piétons et des vélos, le télétravail, la fin d'un certain modèle familial où on faisait les choses ensemble, ont achevé de dissuader une partie significative des acheteurs de se déplacer. Ils commandent donc sur Internet et se font livrer chez eux par camionnette (ou vélo-cargo !?), depuis des entrepôts. A ce jeu-là, c'est toujours Amazon qui gagne. ■

FRÉDÉRIC AIMARD.

La révolution paysanne

■ **Le salon de la colère.** – Le ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau, avait raison de penser que l'ouverture du Salon de l'agriculture se déroulerait sous haute tension. Lors de sa visite, qui s'est prolongée durant 13 heures le 24 février, Emmanuel Macron a d'abord rencontré hués, quolibets et appels à la démission. L'intervention des CRS et l'interpellation de plusieurs dirigeants agricoles n'ont pas contribué à ramener le calme. Ni les annonces de Gabriel Attal du 21 février, ni les yeux doux faits à la FNSEA n'ont réussi à endiguer un mouvement où les syndicats protestataires, Coordination rurale et Confédération paysanne, sont en première ligne.

Même si la deuxième partie de la visite, sous haute protection, s'est

mieux passée, on doit s'attendre dans les semaines qui viennent à une reprise des blocages et à des opérations « coup de poing » contre les banques et la grande distribution.

■ Le libre-échange en question.

– Si les syndicats agricoles reprochent au gouvernement ses annonces non suivies d'effets, ils restent divisés sur la question des traités de libre-échange européens : lors des manifestations et des barages routiers, la Coordination rurale et la Confédération paysanne ont mis en cause les effets destructeurs de ces traités sur les petites et moyennes exploitations alors que les dirigeants de la FNSEA sont intervenus à de nombreuses reprises pour défendre le principe du libre-échange et les intérêts des gros exportateurs. En oubliant de rappeler que les régimes de protec-

tion mis en place dans le cadre de la PAC et qui ont perduré jusqu'à la fin des années 1990 n'ont jamais empêché l'agriculture française d'être fortement exportatrice, bien au contraire.

À la FNSEA, on concède que ces traités doivent inclure des « clauses miroirs », qui imposent le respect par toutes les parties des mêmes normes sociales et environnementales. Le problème, c'est que ces clauses existent déjà, sous forme de déclaration d'intentions, dans maints traités – y compris dans celui signé avec la Nouvelle-Zélande –, sans que la concurrence s'en trouve moins faussée. À quoi bon les belles promesses quand Bruxelles n'a aucun moyen de les faire respecter ?

■ **LR parie sur la FNSEA.** – François-Xavier Bellamy, chef de file des Républicains aux élections eu-

ropéennes, a annoncé le 18 février faire appel à Céline Imart pour figurer en deuxième position sur sa liste. A quarante ans, cette agricultrice est loin d'être une inconnue dans le monde syndical agricole. Passée par Sciences Po Paris et l'ESSEC avant de reprendre une exploitation céréalière au sud du département du Tarn, Céline Imart a été vice-présidente des Jeunes agriculteurs (JA), la branche jeune de la FNSEA.

Les liens entre les JA et les LR sont anciens : Christian Jacob, l'ancien président du parti, fut président du CNJA de 1992 à 1994 avant d'être député européen RPR de 1994 à 1997. En poussant la candidature de Céline Imart, Bellamy et Ciotti espèrent surfer sur l'actuel mouvement revendicatif des agriculteurs, mais ont-ils choisi le bon syndicat ?

JEAN BONGRAIN.

Les polémiques liées à la loi récente sur l'immigration n'ont pas cessé avec sa promulgation. Curieusement, le monde politique ne s'est pas intéressé au rapport de la Cour des comptes sur l'immigration irrégulière, qui montre les limites des politiques publiques de lutte contre l'immigration irrégulière et qui propose des solutions.

Immigration irrégulière : un état des lieux

PAR JACQUES DUCONSEIL

L'immigration irrégulière constitue un phénomène singulier. Elle est difficile à appréhender car elle se présente comme une réalité humaine et une construction juridique. En effet, selon la législation applicable, un étranger peut se trouver un jour donné en situation régulière pour se trouver le lendemain en situation irrégulière, mais aussi l'inverse parfois... Tel est l'un des effets de la loi du 26 janvier 2024 qui vise à contrôler l'immigration et à améliorer l'intégration. Selon la Cour des comptes, le nombre des étrangers en situation irrégulière s'élevait en juin 2023 à 439 000, si l'on se réfère à l'aide médicale d'État, mais elle estime que ce chiffre est un minimum.

La juridiction financière s'intéresse d'abord à la gestion des frontières, qui constitue le premier maillon de la lutte contre l'immigration illégale. Au-delà de l'insuffisance des moyens humains de la police aux frontières (PAF), elle note que les contrôles qu'elle peut opérer se montrent sans grande efficacité. En effet, elle ne relève que l'identité des personnes interpellées, mais ne procède pas à des relevés d'empreintes digitales, faute de cadre juridique précis, et ne les intègre pas dans un système d'information national. Lorsqu'elles détiennent une pièce d'identité, elles ne sont pas non plus exploitées ! Autrement dit, ces contrôles ne servent à rien. Les contrôles opérés par les douanes se montrent plus efficaces en raison d'un cadre juridique plus adapté, mais sont bien moins nombreux que ceux qui sont opérés par la PAF.

Vient ensuite une analyse des moyens administratifs dédiés à la gestion de l'immigration irrégulière. Selon la Cour des comptes, le bilan n'est guère brillant non plus... Elle relève tout d'abord l'absence d'une stratégie globale sur cette problématique dont l'approche fluctue au gré des fréquentes réformes législatives : pas moins de 130 modifications législatives au cours de ces dix dernières années. La gestion de l'immigration irrégulière relève pour l'essentiel des préfectures ou plutôt de certaines d'entre elles : dix préfectures doivent faire face à plus de la moitié des mesures d'éloignement, dont la plus fréquente est l'obligation de quitter le territoire français (OQTF). Il s'agit d'une mesure d'éloignement qui s'applique à des situations très diverses, notamment lorsque l'étranger ne dispose pas d'une identité vérifiable ou possède la nationalité d'un État avec lequel la France n'en-



Siège de la Cour des comptes à Paris. Selon la Cour, la lutte contre l'immigration irrégulière manque de moyens.

tre tient pas de relations diplomatiques ou encore quand cet État refuse de reprendre cet étranger. Plus prosaïquement encore, elle est prise pour éviter une charge pour l'État : une expulsion menée jusqu'à son terme coûte au contribuable environ 4 500 €, selon la juridiction financière. Entre 2019 et 2022, les préfets ont prononcé 447 257 OQTF, soit une augmentation de 60 % sur la période considérée. Les effectifs dédiés à la gestion de ces mesures ont crû seulement de 9 % sur cette même période... Sans commentaire.

Lorsque des procédures d'éloignement forcé, c'est-à-dire les expulsions, sont décidées par les préfectures, la Cour des comptes relève un certain nombre d'obstacles structurels. En premier lieu, les modalités de la rétention administrative dans des centres dédiés pour accueillir les étrangers expulsables, au nombre de 21 sur l'ensemble du territoire : ils sont en nombre manifestement insuffisant, selon la juridiction financière. Le ministère de l'Intérieur prévoit l'ouverture de 3 000 places dans les centres de rétention administrative dans les prochaines années, mais n'apparaît pas en situation d'y affecter un nombre suffisant de fonctionnaires de police : ils trouvent ces emplois peu attractifs. En second lieu, elle relève également les réticences des compagnies aériennes commerciales à accepter sur leurs vols des

expulsés, mais également celles des pays d'origine à accorder un laissez-passer consulaire à leurs ressortissants. Au total, la Cour des comptes constate que moins de 10 % des mesures d'éloignement, y compris les expulsions, sont effectives. Elle relève ce décalage entre le nombre des mesures d'éloignement prononcées et celles qui sont effectivement exécutées. Il envoie un « mauvais signal » aux étrangers en situation irrégulière qui espèrent passer entre les mailles du filet.

Elle constate enfin l'absence d'une stratégie d'ensemble en matière de lutte contre l'immigration irrégulière dont elle évalue le coût à 1,8 Md€ par an. L'essentiel de ce montant est supporté par le ministère de l'Intérieur. Depuis 2013, cette problématique est traitée pour l'essentiel par la Direction générale des étrangers en France, une de ses directions. Cette réorganisation a eu pour effet la suppression de la totalité des services en charge des questions migratoires dans les autres ministères. Dans ce contexte, la coordination interministérielle avec les autres ministères, notamment celui des Affaires étrangères, est insuffisamment développée. La Cour des comptes juge cette situation regrettable car les questions migratoires ont des conséquences importantes pour d'autres domaines de l'action publique en aval, comme l'hébergement d'urgence, le travail ou la santé. Elle conclut sur la nécessité d'une politique interministérielle à trois niveaux. Le premier consiste à fixer clairement le rôle de chaque ministère et à traiter les failles juridiques et organisationnelles. Le second se situe au niveau de l'Europe avec notamment une meilleure coordination sur les questions de l'attribution des visas et de la protection des frontières extérieures. Enfin, le troisième est international : il s'agit de l'aide au développement.

Pour terminer, on ne peut qu'être surpris que le gouvernement, qui ne pouvait ignorer la plupart des dysfonctionnements dénoncés par la Cour des comptes, ait cru utile de faire modifier la législation en cette matière avant d'y avoir remédié. Il a mis la charrue avant les bœufs, certainement pour satisfaire une opinion publique impatiente mais ignorante des vrais enjeux de l'immigration irrégulière. N'est-ce pas une forme de démagogie et d'hypocrisie ? ■

► La politique de lutte contre l'immigration irrégulière, rapport public de la Cour des comptes en date du 4 janvier 2024.

SOURCE : WIKIPÉDIA, PHOTO : BOULBOUR

Le naufrage du PSOE et du PP

La vie politique espagnole voit depuis l'été dernier s'enfoncer dans la crise, à des degrés divers, les deux principaux partis de gouvernement.

Les socialistes du PSOE ne finissent pas de boire la ciguë à travers revers électoraux et camouflés parlementaires depuis les élections législatives du 23 juillet dernier. Certes, le leader du PSOE et Premier ministre sortant, Pedro Sánchez, a pu rester à la tête du gouvernement contre la promesse faite aux nationalistes catalans d'une large loi d'amnistie exonérant de toute responsabilité ces nationalistes dans la tentative de sécession de 2017. Pourtant, le 30 janvier 2024, un projet de loi allant dans ce sens a été rejeté par 179 voix contre 171, les nationalistes de Junts votant contre un texte qu'ils ne jugeaient pas assez large. Il est vrai que le leader du parti en exil, Carles Puigdemont, risquait de ne pas pouvoir en bénéficier.

Le leader socialiste n'était pourtant pas au bout de ses déboires. En effet, Junts, à la grande colère du patronat, a exigé également que le gouvernement espagnol fasse voter par le Parlement un dispositif poussant les entreprises ayant déménagé leurs sièges sociaux



Pedro Sánchez et Alberto Núñez Feijóo. Les deux grands partis espagnols sont en crise profonde.

hors de Catalogne en 2017 (près de 5 000) pour crainte des désordres, à les réinstaller, les récalcitrantes étant pénalisées fiscalement. La politique de harcèlement des députés nationalistes ne devrait cependant pas s'arrêter là, au dire même de ces derniers.

Dernier épisode de cette marche au supplice, l'effondrement des socialistes aux élections régionales de Galice le 18 février 2024. Avec seulement 14,04 % des suffrages exprimés, le parti n'a obtenu que 9 députés sur 75, largement devancé par le Bloc na-

tionaliste galicien (BNG) qui obtient 31,57 % des suffrages exprimés et 25 sièges. Si l'on tient compte du fait que Sumar, principal allié d'extrême gauche du PSOE au gouvernement, obtient moins de 2 % des voix, on mesure l'ampleur du désastre. Les socialistes peuvent attendre avec inquiétude les élections régionales basques en mars et les européennes en juin.

Les déboires socialistes ne doivent pas masquer ceux du Parti populaire. Arrivé en tête aux élections aux Cortes mais sans majorité absolue, il avait

échoué à négocier avec Vox ou les partis nationalistes basques ou catalans un accord de gouvernement, et son leader, Alberto Núñez Feijóo, avait dû renoncer à ses ambitions.

Les élections régionales du 18 février ont certes été une victoire pour le PP, mais une victoire à la Pyrrhus. Arrivé en tête avec 47,36 % des voix, il perd deux sièges par rapport à 2020 (40 contre 42) même s'il progresse en voix. Sur-tout, son leader a brouillé son message en affirmant durant la campagne que la grâce des militants catalans impliqués dans les événements de 2017 était envisageable. Même si grâce et amnistie diffèrent, pourquoi avoir alors rejeté le projet de loi de Sánchez ? ■

MARC SÉVRIEN.

Les Faits marquants

■ **Brésil.** – Lula a provoqué l'indignation du gouvernement Netanyahu en comparant la répression d'Israël contre le Hamas et l'extermination des Juifs par les nazis.

■ **Cambodge.** – Les 120 députés de la chambre basse du Parlement ont massivement approuvé, le 21 février, la nomination de Hun Manet au poste de vice-Premier ministre. Âgé de 41 ans et jusqu'à présent ministre de la Fonction publique, Manet partagera le pouvoir exécutif... avec son frère aîné, Hun Manet, Premier ministre du royaume depuis août 2023. Leur père Hun Sen avait auparavant occupé les fonctions de chef du gouvernement de 1985 à 2023.

■ **Guinée.** – Le porte-parole de la junte a annoncé, le 19 février, la dissolution du gouvernement à l'initiative du président de la Transition, Mamadi Doumbouya. Les affaires courantes seront assurées par les directeurs de cabinets et secrétaires généraux des ministères.

■ **Russie.** – L'opacité reste totale après la mort en détention, le 16 février, d'Alexei Navalny, l'un des opposants au pouvoir de Vladimir Poutine. Après avoir été temporairement empêchée de se recueillir sur sa dépouille, la mère du défunt accuse les autorités de vouloir l'enterrer secrètement. Quant à la veuve de Navalny, elle pointe directement du doigt le président de la Fédération comme responsable du décès suspect de son époux.

CASIMIR MAZET.

Voix étrangères

■ **OTAN dormant.** – La dernière sortie du candidat Donald Trump sur la défense européenne n'est pas anodine. Les récentes provocations en Allemagne sont analysés dans l'hebdomadaire *Der Spiegel* du 17 février. En complément, quatre articles : des études sur l'importance des armes américaines dans l'arsenal de l'OTAN et sur l'industrie allemande de l'armement, un portrait du ministre de la Défense, Boris Pistorius, le « faux dur », qu'une majorité d'électeurs, y compris au sein du SPD, verrait bien remplacer le chancelier Scholz, et un entretien avec un « stratège de la droite américaine », Sumantra Maitra, qui confirme : « Les Européens ont du souci à se faire ».

Le magazine allemand est allé chercher loin mais ne pouvait pas mieux trouver que ce chroniqueur de *The American Conservative* (TAC), contributeur d'un cercle

d'idées républicain, *Center for Renewing America* (CRA), fondé par un ex-chef de cabinet de Trump à la Maison Blanche, Russ Vought, pour une présentation intellectuelle « légitime » de ce que Trump profère selon son « instinct, ce qu'il a de bon », dit le chercheur. Maitra s'était fait connaître, il y a un an, dans le monde anglophone par un mémo intitulé : « Faire pivoter les États-Unis hors d'Europe vers un OTAN dormant ». Ce mémo avait fait son chemin dans l'entourage immédiat de Trump qui en aurait apprécié plusieurs pages, notamment trois graphiques comparatifs des efforts de défense européens et américains. *Der Spiegel* se réfère expressément à ce papier en interrogeant son auteur jusqu'alors inconnu hors des cercles ultra-conservateurs, tout en ayant dès janvier 2023 publié dans l'hebdomadaire américain *Newsweek* une lettre ouverte demandant que la Chambre des représentants rejette le plan d'aide à l'Ukraine, à deux

titres : c'est à l'Europe de fournir un tel effort financier ; la priorité va à un règlement pacifique.

C'est la logique de son concept d'*OTAN dormant* : restreindre l'engagement américain à la protection aérienne et au parapluie nucléaire, bloquer toute nouvelle expansion de l'OTAN, démanteler sa « bureaucratie » et abandonner les tâches non stratégiques. L'OTAN, dit-il, n'est pas une organisation sociale ni une université. Il oppose au « partage du fardeau » (*burden-sharing*) un « glissement du fardeau » (*burden-shifting*). Il interpelle les Européens : « Croyaient-ils vraiment que la vieille OTAN durerait éternellement ? » Comme dans la fable, à leur tour maintenant de « chanter ».

Cette option est présentée comme une hypothèse « moyenne » par rapport à un retrait total qui aurait été le premier réflexe de Trump président.

Y. L. M.

« Les pions sont l'âme du jeu d'échecs ». Téhéran est passé maître dans l'art de protéger son roi. Le jeu pourrait se terminer par un pat, sauf à renverser l'échiquier.

Téhéran, maître du jeu d'échecs

PAR YVES LA MARCK

La république islamique d'Iran a célébré le 12 février ses 45 ans. Depuis 1989, l'Iran n'a connu qu'un seul guide suprême, l'ayatollah Khamenei, investi à la mort de l'ayatollah Khomeini. Aujourd'hui âgé de 84 ans, sa succession est cruciale. Le guide est choisi par l'Assemblée des experts, qui compte 88 membres devant être renouvelés en mars. Le fils de Khamenei, Mojtaba, 55 ans, « aumônier » des pasdarans (Gardiens de la Révolution), semble le mieux placé bien qu'il n'ait pas encore acquis le degré de prééminence exigé et que l'idée d'une dynastie en rebute plus d'un.

Cette délicate période de mutation requiert le maintien d'une stabilité politique, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Ne serait-ce que pour cette raison, l'Iran ne souhaite pas être entraîné maintenant dans une guerre ouverte avec ses voisins et encore moins avec les États-Unis. Ce fut la raison principale de la réouverture des relations diplomatiques avec l'Arabie saoudite l'an dernier. Un conflit dans le Golfe est la dernière éventualité que souhaitent les princes régnant à Riyad comme à Abu Dhabi, engagés dans un développement sans précédent de leurs économies mondialisées.

Tactique et stratégie. – Absence de conflit ne signifie certes pas que l'Iran renonce à pousser ses pions. Ceux-ci, qualifiés de *proxies* (par procuration), sont bien connus : milices irakiennes, Assad, le Hezbollah, les Houthis. Ils causent des dommages collatéraux mais sans trop appuyer. Un mauvais calcul, un accident, peuvent toujours survenir, mais les parties « gèrent ». En l'état, ils permettent de fixer les pions adverses : ils empêchent Washington de se désengager comme Biden, comme Trump, comme Obama souhaitent le faire pour se tourner vers le Pacifique.

Pendant ce temps qu'on peut nommer tactique, se déploie le grand jeu, la stratégie. Téhéran, comme tout un chacun à travers le monde, calcule en fonction d'une éventuelle élection de Trump en novembre. Le gouvernement iranien doit donc impérativement couvrir ses pièces principales. Cela se fait nécessairement dans une profonde stratégie : l'Iran peut tirer parti d'un environnement géographique régional étendu. D'abord et avant tout, la Chine. Ce fut le premier mouvement avec la signature, en mars 2021, d'un accord de coopération pour vingt-cinq ans. Le cadre était posé qui permettra précisément à Pékin de patronner le rapprochement irano-saoudien. Washington voudrait aujourd'hui que la



L'ayatollah Ali Khamenei, guide suprême depuis 1989. La question de sa succession est ouverte.

Chine en fasse de même pour la paix au Yémen. Pékin se fait tirer l'oreille, n'estimant pas que le dommage ait encore atteint un stade critique.

Dans la foulée, Téhéran a été admis à devenir membre de l'OCS (Organisation de coopération de Shangai) qu'il a rejointe en septembre 2022 à Samarcande, et, en août 2023, des Brics, où il est officiellement entré le 1^{er} janvier 2024.

L'accord avec la Chine lui donnait encore accès aux « routes de la soie » (« la ceinture et la route ») à travers ses deux voisins, le Turkménistan et surtout le Pakistan. Un échange de frappes, de part et d'autre de la frontière irano-pakistanaise fin janvier, a été aplani en deux jours à peine par la médiation chinoise. Il s'agissait de part et d'autre de réagir à une montée de tension locale, les deux pays se partageant le Baloutchistan, province rebelle aux deux capitales. Côté pakistanais, plusieurs guerres ouvertes ont opposé rebelles baloutches à l'armée pakistanaise, notamment de 1973 à 1977. La résistance s'est islamisée, en contact avec les talibans. La Chine y est particulièrement attentive, son principal axe de circulation à travers le Pakistan débouchant au port de Gwadar, au Baloutchistan. Côté iranien, la province de Sistan-Baloutchistan, la seule qui sur sa côte soit située hors du Golfe et du détroit d'Ormuz, où Téhéran cherche à développer le port de Bacharan, symétrique de Gwadar, s'est également radicalisée sous l'autorité d'un imam contestataire sunnite, confession de cette ethnie minoritaire. Téhéran accusait Islamabad de protéger des opposants trouvant refuge

de son côté de la frontière, et réciproquement.

Axe de la résistance. – Téhéran sort de son « arc chiite » et tente de se prémunir sur ses franges sunnites. Le Hamas palestinien n'est pas chiite, ni les talibans ni les Pakistanais, qui persécutent régulièrement les chiites chez eux, et pourtant Téhéran a besoin de ceux-ci pour contrer l'État islamique (EI) du Khorassan, responsable du massacre de Kerman le 3 janvier (au sud-est sur la route du Baloutchistan). Le chiisme n'est donc plus le seul critère : les Tadjiks, les seuls persanophones d'Afghanistan et d'Asie centrale, sont sunnites ; les Azéris, en revanche, turcophones comme la majorité de l'Asie centrale, sont chiites et néanmoins ennemis de Téhéran, soutien des Arméniens. Pakistanais et Afghans, dans un jeu aussi bien localisé que dans le grand jeu international, peuvent figurer sur l'échiquier comme cavaliers ou fous.

La construction d'un tel axe rappelle la diplomatie du chah d'Iran qui avait su conclure dans les années 1960 une alliance à trois (Iran, Pakistan, Turquie) capable de faire face à toutes les entreprises de déstabilisation : Pachtoune, Baloutches, Azeris, Kurdes, même Yéménites (Yémen du Sud à l'époque), avec le soutien direct ou indirect de l'Union soviétique. Depuis 1991, l'Iran n'a plus de frontières communes avec la Russie, alors qu'il était frontalier de l'URSS sur tout le pourtour nord, d'est en ouest. Les trois pays étaient alors gouvernés par des régimes militaires. Si les temps ont bien changé, les armées y sont toujours fortes, décisives au Pakistan comme on vient de le voir avec la mise à l'écart du Premier ministre Imran Khan, en arrière-plan en Iran avec les Gardiens de la révolution, moins en Turquie où Erdogan a bridé ses militaires, l'armée demeurant néanmoins une force face aux Kurdes.

Aujourd'hui, la diplomatie iranienne doit encore compléter son dispositif de protection du côté turc et du côté russe, qui peuvent figurer les tours du jeu d'échecs. Les choses ont moins progressé dans la mesure où la Turquie est membre de l'OTAN et la Russie en guerre en Ukraine (l'Iran a condamné l'invasion sans en tirer de conséquences).

Il reste que la garantie ultime de la protection de son roi reste son accès à la dissuasion atomique, la seule façon, comme l'a montré la Corée du Nord, de sanctuariser son régime. Trump ne joue pas aux échecs, mais au poker. Il n'est pas sûr qu'il intériorise correctement le subtil jeu perse. ■



WIKIPEDIA. MUSEUM OF FINE ARTS, BOSTON, MASSACHUSETTS.

L'Éminence grise, par Jean-Léon Gérôme, 1873. Homme de culture et de foi, le père Joseph servit magnifiquement Richelieu, la France et son roi.

Le père Joseph est un type bien

PAR BERTRAND RENOUVIN

De livre en livre, Gaël Brustier établit le constat de faillites jamais surmontées, génératrices de crises cumulatives. La démarche parallèle d'une droite qui a liquidé le gaullisme quand la gauche abandonnait le socialisme conduit à un désordre idéologique aggravé par l'analphabétisme des oligarques.

Relire Gaël Brustier permet de réviser notre histoire récente tout en vérifiant la pertinence des analyses et des prévisions de ce spectateur engagé. En 2011, dans le *Voyage au bout de la droite*, on retrouve l'imposture majeure qui a assuré jusqu'à présent les rentes électorales de la fraction droitière de l'oligarchie après qu'elle eut liquidé l'héritage gaullien : promouvoir l'ultra-concurrence sur des marchés sans frontières et démolir la protection sociale tout en prétendant faire rempart contre une insécurité soigneusement associée à l'immigration arabo-musulmane. Comme l'insécurité ne baissait pas plus que l'immigration, Marine Le Pen, « rentière du malheur », a pu se poser en recours. La gauche, qui a cru pouvoir capitaliser sur tous les sans-frontiérismes – néolibéral, européiste et migratoire –, a perdu gros sur le marché aux « valeurs ». Comme Gaël Brustier l'expliquait sous le quinquennat de François Hollande (dans *La Guerre culturelle aura bien lieu*), la gauche de gouvernement, fidèle à son atlantisme, a accepté l'idéologie occidentale que la droite avait su imposer. Au fil de ses reniements, elle a perdu le soutien des classes populaires.

Faiseur de pluie. – *Le désordre idéologique* s'est installé dans notre pays dans un contexte institutionnel caractérisé par la dérive oligarchique et la délégitimation des gestionnaires du pouvoir. Dès 2017, Gaël Brustier soulignait l'effacement de la raison politique par un rituel électoral qui conduit à désigner, non un chef d'État, mais un « faiseur de pluie » : l'« attente d'actes quasi magiques et [l']affaiblissement des leviers étatiques dans la mondialisation et dans l'Union européenne transforment la figure capétienne de 1958 en une sorte de guérisseur hypermédiatisé et impuissant ».

Comme l'âme affligée est toujours en quête de consolation, il semblait encore possible de croire que le faiseur de pluie était entouré d'une pléiade de ministres soucieux du bien public, appuyés par des députés conscients de leurs responsabilités. Le discours sur la « compétence » ne s'est jamais mieux porté et les « experts » pontifient à la télévision. C'est là une illusion, qui masque l'analphabétisme croissant des hautes classes (dénoncé dans le tout dernier essai de Gaël Brustier). Les grands médias sont en osmose avec les dirigeants politiques et communiquent leurs mêmes ignorances. Sur les chaînes

d'information en continu, on parle longtemps avant de trouver quelque chose à dire. On allège la langue de bois par des allusions aux séries télévisées qui sont devenues l'ultime référence culturelle de gens qui ont abandonné les classiques de la littérature, du théâtre, du cinéma...

L'absence de hiérarchisation de sujets noyés dans les clichés souligne l'indifférence au mouvement de l'histoire. Il ne s'agit plus de comprendre le monde, mais d'assurer sa promotion personnelle par une mise en scène appropriée. On joue l'indignation quand la Russie envahit l'Ukraine mais on passe sans transition du front du Donbass à la réinvention de la crêpe Suzette. Puisque tout se vaut, rien ne vaut vraiment. Ce nihilisme tranquille permet de se maintenir sans états d'âme sur la ligne de l'occidentalisme et de fixer le rang de la France : est-elle, ou pas, le « bon élève » de la classe euro-atlantique ?

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que la vie politique tourne à vide. Au début des années soixante-dix, on parlait beaucoup de la « contre-société » irriguée par la contre-culture des contestataires de l'ordre établi. Nous sommes aujourd'hui confrontés à une contre-so-

ciété oligarchique : l'élite du pouvoir, des affaires et des médias ne parle qu'aux populations aisées du cœur des métropoles et agit pour la défense de leurs intérêts financiers. Cette contre-société plane littéralement au-dessus d'un pays frappé depuis quarante ans par les réformes néo-libérales. La souffrance visible, qui provoque des réactions massives dans les urnes et dans la rue, est aggravée par les souffrances invisibles dont Gaël Brustier souligne l'ampleur : détresse psychique d'innombrables adolescents, solitude des personnes âgées, ravages de la drogue. Cela dans une ambiance de « *fin du monde* » où l'on disserte sur les manières de « *sauver la planète* » tout en déclarant indépassable un capitalisme ruineux à tous égards.

Une société anxiogène pousse une fraction croissante de la population à chercher refuge dans les prétendus paradis artificiels. Gaël Brustier dénonce la cécité volontaire des milieux officiels qui multiplient les déclarations de fermeté et se glorifient des descentes de police sur les points de *deal*. On ne veut pas voir que la guerre déjà perdue contre le cannabis et la cocaïne annonce d'autres déroutes, face aux cartels qui commercialisent les nouvelles drogues de synthèse. C'est la nation française qui est menacée par des produits fabriqués en Chine et qui, déjà, ravagent les États-Unis et le Canada. Ignorer ce fléau, c'est « *commettre un déni de solidarité et d'humanité à l'égard de ceux qui sont prisonniers des substances narcotiques* », écrit Gaël Brustier qui milite pour que l'État relève tous les défis, nationaux et géopolitiques, du commerce de la drogue (1).

Joseph ou Gracián. – Cette somme accablante de faillites politiques, intellectuelles et morales peut conduire au désespoir, au repli sur l'intime, mais aussi, et plus souvent qu'on l'imagine, à la recherche de voies salutaires. Face au vide spirituel, Gaël Brustier brandit *Laudato si'* qui n'est pas seulement l'encyclique écologique du pape François mais un appel à prendre soin des pauvres selon une théologie multiséculaire. Quant à l'engagement immédiat contre toutes les formes de la misère, Gaël Brustier vante la voie franciscaine, radicale et égalitaire, telle qu'elle est aujourd'hui vécue par les capucins sur tous les continents et plus particulièrement sur les marges du monde développé. Croyants et incroyants ont admiré Padre Pio et l'abbé Pierre mais ceux qui n'ont pas oublié leur histoire ont en général une piètre opinion du père Joseph, l'ami de Richelieu, fustigé comme éminence grise parce que ce frère capucin portait la robe de bure. Piétinant la légende noire, Gaël Brustier proclame au dernier chapitre de son livre que « *le père Joseph est un type bien* ».

Pour appuyer le propos, je voudrais tenter une comparaison entre le père Jo-



Gaël Brustier vante la voie franciscaine, radicale et égalitaire.

seph, né François Leclerc du Tremblay (1577-1638) et le jésuite Baltasar Gracián (1601-1658), auteur, entre autres ouvrages, de *L'Homme de cour* qui inspira Vladimir Jankélévitch.

Le futur capucin est l'héritier d'une famille de hauts magistrats qui se divisa lors des guerres de Religion. Avant d'entrer dans les ordres, le jeune homme avait servi l'armée royale et participé en 1597 au siège d'Amiens, victorieusement reprise aux Espagnols par Henri IV lors de la huitième guerre de Religion. Baltasar Gracián, fils de médecin, reçut comme le futur père Joseph une solide et très complète éducation avant de rejoindre la Compagnie de Jésus en 1633. Il fut le confesseur du vice-roi d'Aragon, qu'il suivit à la cour de Philippe IV, dans une Espagne qui entrait sur la voie du déclin. Il connut aussi la guerre : il fut aumônier de l'armée espagnole lors de la bataille de Lérida menée en 1646 contre les troupes françaises, et son énergie lui valut d'être appelé « *Père la Victoire* ».

Le capucin et le jésuite sont tous deux écrivains – les écrits du premier ne sont pas passés à la postérité – mais là s'arrête la comparaison. Le père Joseph est un mystique, hostile au gallicanisme, qui rêve d'une Europe à nouveau rassemblée partant à l'assaut de l'Empire ottoman, mais, à partir de 1612, il sert les buts réalistes de la politique française confrontée à l'impérialisme habsbourgeois. Grâce à son talent de diplomate et à ses réseaux religieux de renseignement, il apporte un actif concours à la recherche d'un nouvel équilibre européen que Richelieu veut obtenir par la « *guerre couverte* » qui consiste à soutenir les États protestants – les princes allemands, les Pays-Bas, la Suède – contre la Maison d'Autriche puis à entrer en

guerre ouverte contre l'Espagne en 1635. Le père Joseph a joué un rôle dans l'entrée en guerre de la Suède contre les impériaux (1631) et dans les négociations qui aboutirent, dix ans après sa mort, à la paix de Westphalie (1648). Rôle important ? décisif ? On ne sait. Un diplomate peut savoir, sans forfanterie, ce que son pays lui doit, mais les modestes succès et les grandes victoires sont portés au crédit de ceux qu'il a bien servis.

Le père Joseph meurt dans l'exercice de ses fonctions. Baltasar Gracián est un prédicateur et un auteur à la mode ; il évolue dans la compagnie des Grands qu'il critique à mots couverts. Ses insolences et les libertés qu'il prend à l'égard de son ordre lui vaudront la disgrâce et l'exil. *L'Homme de cour* expose avec un cynisme élégant la dialectique de l'apparence et de la dissimulation, qui en font le manuel de référence de tous les courtisans, sous tous les régimes. Le capucin et le cardinal, animés d'une haute spiritualité, sont quant à eux entièrement dévoués, dans le domaine temporel, au service épuisant de l'État. L'esprit tourné vers Dieu et forgé aux disciplines intellectuelles permet de maîtriser autant que possible les faiblesses du corps, dans une époque de guerres européennes et de complots ourdis par les factions.

Le père Joseph n'enseigne pas des manières de paraître et de s'élever à la cour mais une vérité essentielle : on ne fait rien de grand sans la force d'une conviction puisée dans une vaste culture. Gaël Brustier ajoute qu'on ne fait rien de bien si les éminences grises ne vont pas pieds nus secourir les pauvres, dans leur lutte pour la survie quotidienne. Le Parti des politiques, qui voulait mettre « *l'Église dans la République* », était formé par des hommes de foi, catholiques et protestants. Notre État laïc a besoin de frères capucins et dominicains, de protestants et de juifs, de philosophes agnostiques, de fonctionnaires de toutes tendances et de tous rangs qui attendent qu'on veuille bien les « *atteler* », comme disait le Général, à la reconstruction du pays.

Mais qui, « *on* » ? Gaël le sait bien. Nous attendons ceux que le père Joseph n'avait pas eu de mal à trouver : un chef d'État et un Premier ministre ayant la puissance de gouverner (2). ■

(1). Voir ses articles dans les numéros 1265, 1266 et 1267 de *Royaliste*.

(2). Arnaud Teyssier, *Richelieu, La puissance de gouverner*, Michalon, 2007.

► Gaël Brustier, *Les Analphabètes au pouvoir*, Le Cerf, 2024.

► Gaël Brustier, *Le Désordre idéologique*, Le Cerf, 2017.

► Gaël Brustier, *La Guerre culturelle aura bien lieu, L'occidentalisme ou l'idéologie de la crise*, Mille et une nuits, 2013.

► Gaël Brustier et Jean-Philippe Huelin, *Voyage au bout de la droite, Des paniques morales à la contestation droitière*, Mille et une nuits, 2011.

Les raisons de la colère

Pourquoi doit-on présenter dans *Royaliste* le livre d'un psychiatre ? Parce que, du début à la fin, il s'agit d'un livre politique, au vrai sens du terme.

Boris Cyrulnik est un psychiatre qui s'est toujours intéressé à la façon dont se construit la personnalité chez les enfants. Dans son dernier essai, il étudie les racines de la violence et ce qui fait qu'elle peut devenir incontrôlable. Car si « la violence caractérise le monde vivant [puisque la vie] nécessite de se nourrir de la vie d'autrui », elle est généralement maîtrisée par une personne « normale », quand une autre « ne peut pas contrôler la violence de ses rages et de ses désespoirs ». Il se pose donc la question de l'ontogénèse de cette violence.

Le cerveau humain, comme tous les organes, nécessite d'être alimenté et entraîné pour fonctionner. Ses dysfonctionnements viennent en général de carence dans les trois domaines sur lesquels il se construit : la biologie, les interactions comportementales (l'éthologie) et le psychisme. La base est donc neurologique : « la neuro-imagerie peut photographier les effets d'un appauvrissement sensoriel du milieu qui stimule mal le cerveau ». Puis vient l'éthologie, et si le très jeune enfant



comme le jeune animal ne reçoivent pas au bon moment les stimulations nécessaires de leur entourage, leur développement cérébral en pâtit : « les animaux mettent en lumière l'importance de la séparation qui, en privant les petits d'une altérité nécessaire à son développement, provoque de graves troubles du comportement ».

Mais, bien sûr, une composante psychique, proprement humaine, fait toute la différence : « la dimension fondamentale du langage humain, l'expression du temps et l'usage des modalités, font défaut [même] aux primates. [...] Le monde que l'on perçoit dépend de la construction de

notre appareil à voir le monde. Ce dispositif est constitué par notre cerveau, pétri par son environnement écologique et social, et par notre langage imprégné en nous par le langage des autres ».

Muni de cette compréhension, nous pouvons mieux appréhender l'origine de la violence, individuelle et sociale : « dans les niveaux sociaux délaissés par la société, les réponses émotionnelles de détresse et de souffrance sont exacerbées par l'appauvrissement du milieu, qui ne stimule plus assez les circuits de la récompense tracés dans notre cerveau ». Cette explication sociologique n'est pas la seule :

un enfant issu d'un milieu favorisé qui ne s'occupe pas de lui souffrira des mêmes maux.

La conclusion politique est claire : c'est par l'abandon social (quartiers défavorisés), familial (carence ou excès affectif) ou éducatif (stimulations déficientes) que se créent des psychismes qui ne peuvent pas dominer leur violence.

Une autre conclusion saute aux yeux. De nouvelles écoles de pensée nous plongent dans un monde de confusion où toute différence, même entre l'homme et l'animal, est niée. Le livre de Cyrulnik remet les idées en place : « aux déterminismes naturels, climatiques, hormonaux, physiologiques que nous partageons avec les animaux, les cultures ont ajouté des déterminismes noétiques, où l'acte de penser repose sur la verbalité et sur l'intelligence abstraite, parfois au point de se couper de la réalité ». Nous ne pouvons pas plus nier notre appartenance au monde animal que notre corps, notre histoire, notre humanité, notre écosystème. Nier ces faits, comme le font certains, est insensé et peut mener une société à la folie. ■

FRANÇOIS GERLOTTO.

► Boris Cyrulnik, *Quarante valeurs en carence affective : bagarres animales et guerres humaines*, Odile Jacob, 2023.

Dans les revues

■ **Droit de la mer.** – Outre son iconographie maritime de toute beauté et ses reportages (ne manquez pas celui qui traite des pécheuses de perles au Japon), la revue *Le Chasse-marée* est connue pour ses synthèses sur « le monde maritime ». Le numéro de février-mars ne déroge pas à la règle et nous propose deux sujets importants.

Le premier traite du droit de la mer, et de la répartition de l'espace maritime entre pays riverains. Jadis, seules les eaux territoriales, représentant une bande de 12 milles nautiques depuis la ligne de côte, appartenaient à un pays : au-delà, la mer était libre. En raison du développement des investissements dans les grandes pêcheries d'Amérique du Sud et des prospections pétrolières *off-shore*, cette liberté totale n'était plus viable, et en 1982 le traité de Montego Bay (Jamaïque) y a

mis de l'ordre, en créant la fameuse zone économique exclusive (ZEE, zone de 200 milles nautiques), où la circulation est libre mais l'exploitation réservée aux pays côtiers. À cette ZEE s'ajoutent des bandes littorales successives : la mer intérieure (de la côte à la ligne des 12 milles) et la mer territoriale (12 à 24 milles), zones où la circulation reste libre sous condition d'obéissance à certaines règles (organisation du trafic civil, comme sur le « rail d'Ouessant », pas d'activité militaire, cas particulier des détroits, etc.) ; enfin, lorsque le plateau continental dépasse les 200 milles, la ZEE peut être étendue jusqu'à l'isobathe 200 m.

Cela n'élimine pas les frictions, les désaccords, voire les causes de conflits, mais donne une base juridique de discussion entre pays voisins : l'article en donne plusieurs exemples. Enfin, un long paragraphe (richement illustré) est consacré au domaine maritime français, aux débats

auxquels il a donné lieu (la carte de la ZEE de Saint-Pierre-et-Miquelon vaut le détour !), et aux conflits qui existent encore.

L'autre dossier, lui aussi très complet, nous parle du « littoral sous pression », conséquence de la cohabitation entre tourisme et activités économiques le long de notre côte. Plus pondéré que la plupart des articles parlant de ces difficultés, *Le Chasse-marée* identifie l'ensemble des effets de l'occupation touristique sur le littoral ilien ou continental, avec quelques exemples.

En effet, le tourisme littoral, comme partout, a profondément transformé la vie, l'économie et l'environnement de ces régions. Il peut avoir des effets positifs : créateur d'emplois péri-touristiques pour cette nouvelle clientèle (à commencer, il y a 150 ans, par les casinos), il a souvent permis de sauvegarder le littoral, son paysage, son patrimoine. Cela a malheureusement un coût souvent élevé, dont le plus pré-

occupant est l'appropriation des logements et des terres par une clientèle plus riche que les autochtones, ce qui chasse ces derniers de leur propre région, devenue trop chère pour eux ; d'autre part, l'inflation des locations de courte durée qui occupent de plus en plus de logements. Le tourisme est-il, comme la langue, la meilleure et la pire des choses ?

F. G.



► *Le Chasse-marée* n° 337, février-mars 2024.

DR



Par Gérard Leclerc

Christian Jambet, le guide

L'élection de Christian Jambet à l'Académie française au siège de Marc Fumaroli marque une continuité, car c'est la grande érudition qui se trouve ainsi consacrée, même si elle a changé d'objet. Des humanités classiques on passe aux richesses retrouvées d'un certain islam. Mais c'est tout au bénéfice de la culture profonde à l'opposé de ce que les Américains appelle *entertainment* (divertissement). Que la vieille dame du quai Conti se montre fidèle et vigilante dans la défense d'une sagesse supérieure aux modes est tout à son honneur. Mais si j'osais, je me permettrais d'extrapoler en projetant cette idée que la succession Fumaroli-Jambet nous permet d'envisager l'actuel défi de la présence de l'islam en Occident en d'autres termes que ceux de la crainte et de la guerre. Mais le défi est de taille.

Voilà qui m'oblige, une fois de plus, à recourir à mes souvenirs. C'est au milieu des années soixante-dix que j'ai rencontré Christian Jambet. Il émergeait de son aventure maoïste, à laquelle il avait participé avec son ami Guy Lardreau et bon nombre de leurs camarades étudiants d'alors. La prise de conscience de la vraie nature de cette expérience révolutionnaire est liée à la publication de *L'Archipel du Goulag* (1974) et du phénomène des nouveaux philosophes. Je conserve l'image du jeune Jambet sur une tribune du centre Pompidou, expliquant que de la violence accoucheuse de l'histoire, il s'était converti à la douceur. Curieuse *metanoïa* avouée en présence de la terrible militante Macciocchi, qui plusieurs années plus tard encore, aura le toupet de célébrer « 2000 ans de bonheur » à la gloire de la révolution culturelle et du grand timonier. Il est vrai qu'elle finira par reconnaître son erreur. Je la retrouverai à Rimini en 1987, fan de Jean-Paul II !

Christian Jambet et Guy Lardreau, heureusement dessillés, vont tenter de donner une traduction intellectuelle à leur nouvelle orientation, avec la publication de ce livre étrange et provoquant, qui avait ravi Maurice Clavel, *L'Ange*. L'Ange qui est, pour eux, le véritable rebelle face au Maître qui écrase. Et en pleine révolution sexuelle, qui avoue aujourd'hui ses impasses, ils affirment : « *Le rebelle sera par-delà le sexe ou ne sera pas.* » Et d'invoquer le christianisme primitif, ses vierges folles et ses stylites, ces ascètes perchés sur leur colonne au milieu du désert.

Mais je franchis une étape. En 1979, l'ayatollah Khomeini instaure en Iran une république islamique qui, sur le moment, requiert l'attention bienveillante d'un Sartre et d'un Foucault. Et un peu la nôtre, pour dire la vérité. Ce qui nous vaut alors des avertissements très motivés de Christian Jambet. De quand datait sa relation décisive avec Henry Corbin, précisément spécialiste de la pensée iranienne ? Ce qui est sûr, c'est qu'à la suite de ce grand ancien, l'agrégé de philosophie va apprendre le persan et l'arabe afin de se mettre à l'étude de la pensée et de la poésie persanes. C'est le début d'une longue recherche érudite qui lui confère le statut de véritable héritier de Corbin. Mais s'il nous mettait en garde dès 1979, c'est qu'il avait perçu d'emblée la distance qui séparait Khomeini du meilleur de l'héritage dont, pourtant, l'ayatollah se réclamait. Dans son essai sur Mullâ Sadrâ, sa référence majeure de la philosophie persane, il est signalé que son œuvre a été alors complètement rééditée. La question se pose, cependant, de savoir si la révolution islamique et le pouvoir qui subsiste à Téhéran peuvent légitimement se réclamer d'un tel patronage. Ce à quoi, toute une autre postérité apporte un total démenti.

Pour comprendre l'enjeu de ce débat, il faudrait pouvoir soi-même entrer dans la recherche poursuivie par Corbin et Jambet et se mettre à l'école de leur érudition (1). Prétention à laquelle je ne puis accéder. Il ne m'est possible que de me référer à l'autorité des intéressés confirmée par un autre spécialiste, Rémi Brague, dont j'ai souvent parlé dans cette chronique : « *C'est le grand mérite d'Henry Corbin d'avoir observé que, si la philosophie d'héritage aristotélécien avait en effet quasiment disparu de l'Occident sunnite, une autre tradition de pensée avait non seulement perduré mais fleuri dans l'Orient chiite, notamment en Iran.* » Il y a donc lieu de concentrer toute son attention sur cette tradition chiite qui nous entraîne à mille lieues de ce que représente trop souvent l'islam actuellement, vécu sous sa désinence la plus violente et la plus totalitaire.

Que nous dit Christian Jambet à ce sujet ? « *En terre d'islam la philosophie a conservé l'une des significations que les Grecs lui donnaient, le perfectionnement de l'âme humaine jusqu'au degré d'accomplissement où elle obtient le bonheur par la connaissance de la vérité.* » Je suis frappé, personnellement, par la proximité de cette conception de la philosophie avec ce que le père Pierre Rousselot (1878-1915) appelait « *l'intellectualisme de saint Thomas* », qui évoluait, comme celui de Mullâ Sadrâ, tel qu'il me semble le comprendre à la lecture de Christian Jambet : « *L'intellect est l'essence, la patrie et le pouvoir supérieur de l'âme humaine, qui devient acte après avoir été puissance, contemple les réalités éternelles et régit directement les conduites humaines.* »

N'y a-t-il pas là un champ possible de dialogue interreligieux entre islam et christianisme qui échappe aux objections rédhitoires d'un Alain Besançon dénonçant une fausse appartenance commune à la postérité d'Abraham ? Il est vrai qu'il y a une querelle toujours actuelle, de ce point de vue, entre ceux qui, à la suite de Louis Massignon, revendiquent cette appartenance et ceux qui la déclarent trompeuse. Je ne sais pas quelle est la position de Christian Jambet, pourtant proche de Massignon pour son choix en faveur de l'islam chiite. Mais au-delà de cette opposition non mineure, se fait entendre une question terriblement actuelle que notre philosophe n'hésite pas à exposer. Faut-il, du fait de l'éruption violente d'un islam politique, qui est née avec la révolution islamique en Iran, renoncer à tenir compte de cette autre dimension de l'islam qu'est sa sagesse philosophique ? Là-dessus notre penseur est catégorique : « *Loin de rendre inutile et obsolète l'étude des philosophes de l'islam, les succès des idéologies islamiques contemporaines la rendent plus urgente, pour faire prendre conscience des dégradations, des raréfactions, des modifications ruineuses qui ont conduit depuis l'univers des philosophies et des enseignements moraux jusqu'à la constitution des idéologies de combat.* » En ce sens, Christian Jambet pourrait bien être un guide, à la ressemblance de son auteur de prédilection, Mullâ Sadrâ. Un guide pour rouvrir un espace de liberté intellectuelle à l'encontre d'un islamisme fondamentaliste et guerrier. ■

(1). On peut retenir dans la bibliographie de Christian Jambet *Qu'est-ce que la philosophie islamiste ?*, Folio Essais, 2011. *Le philosophe et son guide. Mullâ Sadrâ et la religion philosophique*, NRF Essais, Gallimard, 2021.

Diplomatie des grands

« Des diplomates qui ont changé le monde », si l'on s'en tient au plus près du sujet, on se demandera qui change le monde véritablement ? Des scientifiques, des maîtres spirituels, des capitaines d'industrie, des généraux, des stratèges, des politiques charismatiques. Les diplomates n'agissent que sur les causes secondes ; ils mettent fin aux guerres et stabilisent les révolutions en mettant en œuvre des procédures qui permettent aux vrais acteurs de parvenir plus ou moins à leurs fins. Le seul art qu'ils maîtrisent est celui de la négociation. C'était là l'ambition de l'ouvrage collectif proposé par les éditions Perrin à l'ancien ministre Hubert Védrine.

S'agissant d'hommes – il n'y a aucune femme –, le portrait l'emporte parfois sur les négociations auxquelles ils furent mêlés. Plutôt qu'une suite d'événements, certains auraient mérité que l'on s'arrête plus longtemps sur les conférences où on a pu les voir à l'œuvre, artisans de paix. Qu'importe leur vie de la naissance à la mort, nous les saisissons comme des artistes, en plein travail, à leur instant de gloire ou d'insuccès.

Les grandes fresques sont connues et pas si nombreuses : les traités de Westphalie de 1648, le congrès de Vienne de 1814, le congrès, moins connu, de Berlin en 1878 sur la question d'Orient, la paix de Versailles de 1919. Dans le livre, orné sur les couvertures des tableaux du deuxième et du quatrième de ces grands changements de monde, si l'on retrouve bien Talleyrand (par Charles-Éloi Vial) et Metternich (par Charles Zorgbibe), tous deux consacrés à Vienne, Westphalie n'est envisagé qu'à travers Mazarin (qui suit Richelieu et le père Joseph dont il n'est dit mot), Berlin est fort bien vu à travers la figure inattendue de Benjamin Disraeli (due à un Arnaud Teyssier fasciné par son modèle), mais où l'on voit moins bien se déployer l'art de Bismarck pourtant capital. Quant à Versailles, personne ne s'y illustre, parce que tout s'y passe désormais par ceux que Védrine appelle *les numéros un* (le président Wilson) ou les petites mains. Un portrait du véritable vainqueur de Versailles que fut en réalité le Britannique David Lloyd George n'aurait pas déparé l'ensemble.

La fin des diplomates. – Dans sa conclusion, un Hubert Védrine de regret décrit en effet les causes multiples de la fin des diplomates, au sens où il a restreint ce mot : aux ministres des Affaires étrangères, avec le sentiment diffus et saturé d'orgueil qu'il aurait pu être le dernier de la lignée si prestigieuse qui se trouve ainsi décrite. Il concède pourtant n'étant que l'avant-dernier, la dernière place étant très élégamment réservée au seul encore en fonction parmi les vingt de la galerie de tableaux :



Hubert Védrine. Parfait connaisseur de ce que fut la grande diplomatie mondiale.

le Russe Sergueï Lavrov, fort intelligemment portraituré par l'ambassadrice Sylvie Bermann qui termina sa carrière à Moscou. En tout cas, sans flatterie, Védrine est le dernier pour la France, par sa durée, par sa marque personnelle. À peine aura-t-on vu passer la dernière titulaire du poste, récemment remplacée après moins de deux ans par un clone de Macron et d'Attal.

Le temps des sherpas. – L'extrême per-

L'extrême personnalisation du pouvoir marginalise les ministres des Affaires étrangères.

sonnalisation du pouvoir marginalise les ministres des Affaires étrangères. La diplomatie des « *sommets* » n'est accessible qu'aux « *sherpas* », conseillers, pas nécessairement diplomates, des membres du G 7, les pays les plus développés, ou aux représentants à Bruxelles ou à New York, ces derniers limités en réalité aux cinq membres permanents du Conseil de sécurité. C'est une étrange perspective sur le monde, mais qui occupe l'essentiel du temps des « *grandes* » capitales. Il n'est guère de place ici pour les médiateurs des guerres oubliées. On pourrait pourtant rassembler les portraits de certains représentants spéciaux du secrétaire général des Nations unies, abonnés des crises régionales : pour n'en mentionner qu'un, mort en mission en Irak en 2003, le Brésilien Sérgio Vieira de Mello.

Deux secrétaires généraux figurent, certes, parmi les vingt portraits de « *grands diplomates* » : l'Égyptien Boutros Boutros-Ghali et le Ghanéen Kofi Annan, pour avoir au moins deux non-Eu-

ropéens (il y en a un troisième, le Chinois Zhou Enlai). Leurs auteurs, qui ont le mérite d'illustrer une certaine diversité (deux journalistes : Robert Solé et Jean-Pierre Langellier), n'ont pas eu la place ou ont fait le choix de traiter de l'intérieur une grande négociation parmi la série de crises qui ont émaillé leur mandat. Pour Zhou, c'est surtout à travers Kissinger, le maître entre tous des relations internationales, et le voyage de Nixon à Shanghai en 1972, qu'il reçoit l'honneur d'un portrait (par Emmanuel Hecht).

Si l'on permet ici un corrigé, de la liste des vingt finalement retenus, l'éditeur en a involontairement privilégié douze, ceux qui figurent en couverture. Le choix est donc déjà préempté : Mazarin, Kaunitz, Talleyrand, Metternich, Disraeli, Bismarck, Briand, Molotov, Zhou Enlai, Kissinger, Chevvardnadze (le ministre de Gorbatchev auquel on préférera Lavrov) et Kofi Annan. Pour les huit autres places (Pitt, Choiseul, Vergennes, Stresemann, Barthou, Brzezinski, Boutros-Ghali et Lavrov), des propositions de substitution sont possibles pour une future nouvelle édition : Alexandre Gortchakov, le plus grand ministre russe du XIX^e siècle, Théophile Delcassé, ordonnateur de l'Entente cordiale de 1904, Sir Eric Drummond, secrétaire général de la Société des Nations (SDN) de 1920 à 1933, ou Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères sans interruption de 1948 à 1953.

On ne saurait passer outre à la diplomatie pontificale. Il est mentionné que Mazarin y fit ses débuts. Quelques grands noms émergent : le cardinal Consalvi, qui a fait face à Napoléon et siégea au congrès de Vienne, ou, plus contemporain, le cardinal Casaroli, champion de l'*Ostpolitik* avant l'avènement de Jean-Paul II. La diplomatie des pays neutres, et spécialement nordique, a joué au long des époques un rôle essentiel : parmi les secrétaires généraux des Nations unies, il eût été bienvenu de donner une mention au Suédois Dag Hammarskjöld, mort en mission au Congo en 1961. Plus tard, moins connues mais non négligeables, les médiations diplomatiques menées par l'ex-président finlandais Martti Ahtisaari, prix Nobel de la paix 2008, qui vient de décéder en octobre dernier.

On laissera de la place pour Hubert Védrine lui-même, qui a servi à la fois sous les présidents Mitterrand et Chirac. Plus de vingt ans ont passé qui ne disqualifient en rien les leçons diplomatiques de cette période qui reste pour nous une référence. ■

DOMINIQUE DECHERF.

► **Grands diplomates. Les maîtres des relations internationales de Mazarin à nos jours, sous la direction de Hubert Védrine, Perrin, 2024.**

L'ultime cadeau de Russel Banks

Russell Banks questionne les notions de liberté et d'amour au sein d'une secte protestante installée dans la Floride des profonds marécages. Un enfer ? Ou une forme de paradis perdu exploré avec nostalgie par un grand poète ?

Après la mort, au XX^e siècle, de John Steinbeck, de Jack Kerouac, de Nelson Algren ou Charles Bukowski, peu d'écrivains américains pouvaient se targuer d'être de véritables porte-parole des citoyens les plus démunis, laissés sur le banc de touche de la société mondialisée et consumériste. Russell Banks était peut-être le dernier. Décédé en janvier 2023, l'écrivain nous livre un ultime ouvrage sur un sujet atypique chez lui.

Le lecteur y découvre Harley Mann, 81 ans en 1971. Ce vieil homme a enregistré toute sa vie son journal intime sur un magnétophone. Enfant, adolescent et jeune adulte, le héros raconte comment il a dû accepter les lois rigoristes d'une communauté de shakers (une branche du protestantisme issue des quakers), qui vivent dans la crainte infinie de Dieu.

Avec ses frères et sa mère, il est tenu à une obéissance absolue au couple alpha de la communauté, l'Aîné John et l'Aînée Mary. Harley Mann aurait pu continuer à se sou-



mettre sans broncher aux innombrables règles qui régissent l'existence de tous. C'est alors que cet obscur objet du désir qu'est Sadie, une habitante de la communauté, le tire de sa léthargie existentielle pour le pousser à tâter le poulx de la vie et à goûter aux délices amoureux. Harley Mann décrit cette expérience comme empreinte autant « de douleur et de regret déchirant que d'amour et d'ex-

tase ». Banks, de son côté, pose ici une question fondamentale et philosophique : jusqu'à quel point le « désapprentissage » de l'individualité et de la liberté dans un cadre de jeunes personnes ? Peut-on conserver un semblant de libre-arbitre quand même nos pensées semblent sous contrôle ?

Ce qui est certain, c'est que l'obscurantisme religieux le plus cadenassé semble impuissant face au tourbillon hormonal et à l'amour qui happent. C'est même plus vrai encore quand la tentation se développe dans un cadre aussi rigide. Chez les shakers de Banks, la diabolisation de la chair est poussée à un tel point qu'elle frôle le suicide collectif à petit feu. En effet, « *en vieillissant, ils ont commencé à mourir les uns après les autres et comme ils s'abstenaient de relations sexuelles, ils ne pouvaient plus se renouveler. Ils n'ont pas été assez nombreux pour cultiver le bétail* », témoigne le personnage principal devenu vieux.

Au-delà du sujet passionnant qui est traité, Russell Banks adopte la plume stimulante et

fluide qu'on lui connaît, tout en forgeant des personnages complexes. L'écueil du mani-chéisme est évité. Par exemple, le jeune héros subit certes une lobotomie identitaire, mais on ne saurait le réduire à ce processus, puisqu'il subsiste en lui un noyau dur d'espoir. Par ailleurs, la possessivité démesurée qu'il développe pour son amante, ses soupçons permanents envers elle créent un sentiment de malaise chez le lecteur. En la surveillant, ne se met-il pas à ressembler aux membres de cette communauté liberticide qu'il désire quitter ?

Les personnages secondaires, notamment le couple de gourous, se révèlent également charpentés. Loin d'être présentés comme des monstres, ils étonnent (et détonnent) par leurs caractères doucereux, voire par le mystère qui entoure leurs réelles opinions sur le bien-fondé de cet îlot communautaire, quand les plaisirs du monde sont si grands... ■

INDIANA SULLIVAN.

► Russell Banks, *Le Royaume enchanté*, Actes Sud, 2024.

■ À fleur de

peau. – Trois balles, dont deux dans le dos. C'est ce que Jérôme Laronze a reçu des gendarmes le 20 mai 2017. Recherché pour avoir refusé de se soumettre à un contrôle de la Direction départementale de la protection des populations de Saône-et-Loire, celui-ci ne s'était pas arrêté à un de leurs barrages. L'un des gendarmes a sorti son arme et tiré sur cet agriculteur de 37 ans, syndicaliste de la Confédération paysanne qui avait dénoncé quelques jours auparavant l'agriculture industrielle et les contraintes administratives pesant sur les paysans. Si l'affaire, survenue il y a sept ans, a fait l'objet



d'un documentaire (1), il n'y a plus, pour s'en souvenir, qu'une partie du monde paysan et des militants écologistes. Et puis, aussi, Marion Messina, collaboratrice de *Marianne* et romancière remarquée pour son premier roman (2).

En exergue du deuxième, *La peau sur la table*, Messina rend hommage à Laronze en citant un poème (3) du Colombien Ignacio Escobar : « *Las cosas son iguales a las cosas / Aquello que no puede ser dicho, hay que callarlo* ». Ce que l'on pourrait traduire ainsi : « *Les choses sont égales aux choses : ce qui ne peut être dit doit être réduit au silence* ».

Le silence, Marion Messina n'a pas choisi de le garder. Avec le personnage d'Aurélien, paysan de l'Ardèche, elle dit la réelle souffrance de ceux qui voudraient bien faire les choses, sans pesticides ni

intrants, et qu'on emmerde jusqu'au suicide avec une opiniâtreté laissant coi. Elle dit aussi notre monde tel qu'il ne va plus, l'ère du vide dans laquelle nous sommes immergés. Avec un style flamboyant.

« *Les parents distribuent des baffes au hasard ; ils sont impassibles devant la turbulence et l'impolitesse, mais sévisant sans pitié pour un soda renversé* », écrit-elle au milieu de pages d'anthologie sur ce grand corps malade qu'est l'Éducation nationale, ses profs transformés en gardes-chiourme déclassés et malmenés par la connerie de compétition de parents d'élèves décérébrés. Ses baffes, Marion Messina, elle, ne les distribue pas au pif, mais à bon escient. Elle applaudit sur les joues de la macronie. Elle tabasse avec une joie qu'on devine immense l'imposture, cette plaie

d'Égypte qui s'est abattue sur nos sociétés, qui conduit tout un chacun à faire la démonstration de son utilité miraculeuse sur *LinkedIn* comme « *un vendeur de robots ménagers sur les marchés* ». Au final, notre système français actuel, de plus en plus répressif avec ceux qui se soumettent encore à ses lois comme à une taxation tous azimuts, mais scandaleusement permissif pour la canaille, que celle-ci vende du shit ou s'évade fiscalement – quand il lui arrive encore de payer des impôts – avec l'aide des banquiers, est KO debout.

ANDRÉ PIERRE.

(1). *Sacrifice paysan*, de Gabrielle Culand, 2022, 57 minutes, en replay sur arte.fr jusqu'au 31 juillet 2024.

(2) *Faux départ*, Le Dilettante, 2017.

(3) *Cuaderno de hacer cuentas*, 1974.

► Marion Messina, *La Peau sur la table*, Fayard, 2023.

Frederik X intronisé roi du Danemark

Après 52 ans de règne, dont les Danois célébraient en 2022 le jubilé d'or, la reine Margrethe II de Danemark, dans son discours de Nouvel An du 31 décembre 2023, déclarait renoncer au trône au profit de son fils, le prince héritier Frederik.

Après la reine Élisabeth II, Margrethe II détenait le record de longévité des règnes des monarques européens. Elle en suivait le modèle (1). Veuve, tout comme elle, éprouvant, tout comme elle, des soucis de santé liés à son âge, elle semblait cependant également décidée à se maintenir sur le trône, sa vie entière.

Néanmoins, l'opportunité de donner de nouvelles perspectives à son fils héritier, le prince Frederik, très populaire (mais empêtré dans des rumeurs portant sur la stabilité de son couple), a probablement fini par emporter la décision de la reine, au service de l'avenir de la monarchie.

Contrairement au Royaume-Uni, le souverain du Danemark n'est pas sacré ; en l'absence de serment devant Dieu et l'Église, de consacrer sa vie au service de son peuple, l'abdication n'est pas vécue comme une rupture de sacrement. Toutefois, elle n'est pas de tradition au Danemark, la dernière remontant au roi Eric III en 1146. Ainsi, la décision de la reine est considérée comme un événement tant inattendu qu'exceptionnel, qui s'inscrit dans une adaptation de la monarchie danoise à notre temps.

Fixée au 14 janvier 2024, l'intronisation du nouveau roi Frederik X de Danemark s'est déroulée selon un rite immuable, dépourvu des fastes d'un sacre et des ornements symboliques d'un couronnement, tel qu'au Royaume-Uni.

La reine Margrethe II a cependant été conduite en carrosse en présence d'une foule immense, partant de sa résidence privée du palais d'Amalienborg à Copenhague, pour se rendre au palais de Christiansborg, centre du pouvoir au Danemark, distant d'à peine plus d'un kilomètre, où sont regroupés le Folketing (parlement monocaméral danois), le siège du Ministère d'État (ou gouvernement) et le Conseil d'État, et ce, afin d'y signer l'acte d'abdication.

Selon la Constitution danoise, la reine ou le roi, symboliquement chef du pouvoir exécutif, préside le Conseil d'État dont la fonction est équivalente à celle du Conseil des ministres en France. Le monarque y est informé de tous les projets gouvernementaux et des lois votées par le Parlement. C'est en Conseil d'État que l'ensemble des actes et des lois sont examinés, et que le souverain exerce sa magistrature d'influence en questionnant le gouvernement, en l'encourageant ou en



Le roi du Danemark Frederik X entouré de son épouse, la reine Mary, et de leurs enfants.

le mettant en garde, avant d'apposer sa signature pour validation et exécution.

En présence de la Première ministre Mette Frederiksen, du futur roi Frederik X et de son fils aîné le prince Christian, la reine Margrethe II a donc présidé sa dernière séance en Conseil d'État. Aussitôt l'acte d'abdication signé, le prince Frederik devenait roi du Danemark, tandis que son fils majeur, le prince Christian, devenait à son tour héritier présomptif de la couronne. À ce titre, il est, de droit, membre du Conseil d'État, assiste aux séances et peut remplacer le souverain en cas de vacance.

À 55 ans, Frederik X est aujourd'hui le plus jeune monarque européen.

Retransmise sur les chaînes de télévision danoises, la cérémonie a montré la souveraine, d'un geste élégant de la main, désignant son siège à son fils, devenu roi, pour l'inviter à présider sa première séance en Conseil d'État. Repartant en lui tournant le dos et sur la pointe des pieds, mettant ainsi fin dignement et en toute humilité à l'histoire d'un long règne, Margrethe II regagnait le palais d'Amalienborg, cette fois en voiture.

Après l'intronisation en Conseil d'État, le roi est apparu ému aux larmes au balcon pour saluer la foule, massée devant le palais de Christiansborg. Puis la Première ministre, comme le veut la tradition, l'a rejoint pour le proclamer nouveau roi du

Danemark, sous le nom de Frederik X. Dans son discours, Mette Frederiksen a commencé par remercier Margrethe II pour les services rendus au Danemark durant tout son règne, avant de lancer à trois reprises : « *Longue vie à Sa Majesté le roi Frederik X !* », ce qui fut suivi de neuf hourras repris et scandés par la foule. Même si, en monarchie, la succession au trône est régie par la Constitution, l'acclamation du peuple lors de l'avènement du nouveau souverain a toujours été considérée comme la manifestation de son approbation.

Le roi a ensuite lui-même pris la parole pour son premier discours de monarque en déclarant :

« *Ma mère, Sa Majesté la reine Margrethe II, a dirigé le Danemark depuis 52 ans. Pendant un demi-siècle, elle a suivi le temps en prenant comme point de départ notre patrimoine commun. Elle restera à jamais dans les mémoires comme une reine hors du commun. Ma mère, comme peu d'autres, a réussi à ne faire qu'un avec son royaume. Aujourd'hui, le trône est transmis. Mon espoir est de devenir le roi du rassemblement de demain. C'est une tâche que j'ai abordée toute ma vie. C'est une responsabilité que j'assume avec respect, fierté et grande joie. C'est un acte que je m'efforcerai de réaliser grâce à la confiance que je rencontre. J'aurai besoin de tout le soutien que je pourrai obtenir de ma femme bien-aimée, de ma famille, de vous et de ce qui est plus grand que nous. J'aborde l'avenir avec la certitude que je ne suis pas seul. À destination du royaume du Danemark.* » avant d'être rejoint au balcon par sa famille, à nouveau sous les acclamations et hourras de la foule.

À 55 ans, Frederik X est aujourd'hui le plus jeune monarque européen. Il hérite d'un pays dont la situation ferait rêver en France : un chômage à 5 %, une croissance annuelle autour d'1,5 %, une dette publique de 30,3 % du PIB, une maîtrise de son immigration prônée et réalisée par un gouvernement social-démocrate, une monnaie nationale (2), une adhésion négociée à l'Union européenne, protégeant ses intérêts. Il n'est pas aberrant de penser que la monarchie, au Danemark, contribue à préserver l'équilibre d'une société où il existe une réelle cohésion sociale et nationale, ancrée dans une histoire millénaire. Ainsi, cette institution royale, indépendante, démontre sa capacité à défendre les intérêts de l'État et du peuple danois. ■

DENIS CRIBIER.

(1). Voir *Royaliste* n° 1236, été 2022.

(2). Selon l'article 26 de la Constitution danoise « *Le Roi a le droit de faire frapper monnaie conformément à la loi* ».



Brèves royales

WIKIPÉDIA PHOTO: JEONGAHN



Le prince Yi Won, héritier du trône impérial de Corée.

■ **Focus sur la Corée.** – La revue de la Documentation française *Questions internationales* consacre son numéro de février-mars 2024 aux deux Corées. Un article historique de Pierre Gresser s'ouvre sur un portrait de l'empereur Kojong, contraint d'abdiquer par les autorités japonaises en 1907.

Kojong, 26^e roi de la dynastie Chosŏn, ou Jeonju Yi, régnait depuis 1864, d'abord sous la régence de son père puis à partir de 1873 seul. C'était l'ère Meiji où le Japon se modernisait et commençait à vouloir dominer le continent. En 1895, lorsque le Japon battit la Chine, il imposa aussi sa loi à la Corée en assassinant brutalement la reine mère Min. Le roi dut se réfugier une année à l'ambassade russe.

Son (quatrième) fils, Susong, ne régna que jusqu'en 1910 où la Corée devint colonie japonaise. Les funérailles du premier en

mars 1919 et du second en avril 1926 furent l'occasion de deux immenses manifestations en faveur de l'indépendance.

Dès 1910, les Japonais firent éduquer au Japon le prince héritier qu'ils avaient eux-mêmes choisi (Susong n'ayant pas de descendance directe) parmi ses demi-frères, le septième fils de Kojong, Yi Uein, puis le marieront à une princesse japonaise de haut rang.

La Seconde Guerre mondiale puis l'occupation américaine et la dictature du président Syngman Rhee exclurent tout retour de la famille royale (et impériale, Kojong s'étant proclamé empereur en 1897 pour contrer les appétits des puissances) avant 1963, sous le président démocrate Park Chung-hee. Les obsèques de la reine Yun, veuve de Susong, en 1966, du prince Yi Uein, en 1970, puis de son épouse, la princesse née japonaise, Yi Bangja, en 1989, furent de grands moments de mémoire déconnectés du ressentiment anti-japonais. Mieux, le nouveau prince héritier, leur fils, Yi Gu (ou Ku), né à Tokyo en 1931, mort à Tokyo en 2005, eut, lui aussi, droit à des funérailles à Séoul, en présence du Premier ministre coréen et de représentants de la famille impériale japonaise.

Les choses se compliquent alors. Yi Gu, marié à une Américaine, était mort sans descendance. La succession passa aux petits-enfants d'un autre des fils de Kojong, le 9^e, Yi Kang, décédé en 1955, laissant vingt et un enfants dont douze fils, d'une flopée de concubines. Il avait désigné l'un d'entre eux comme héritier de sa lignée comme prince impérial, Yi Gon, mort en 1984, puis au fils aîné de celui-ci, Yi Jun, né en 1961.

Cela ne réglait pas la succession royale. L'une des filles de Yi Kang se proclama même impératrice en 2006 au titre de l'ancienneté. Elle avait 88 ans et mourut à plus de cent ans en 2020. L'un de ses demi-frères, Yi Seok, 10^e fils, né en 1941, a revendiqué le titre. N'ayant que deux filles, il a adopté en 2018, un cousin d'Amérique, Andrew Lee, 34 ans, désigné comme prince héritier.

Or, aux funérailles de Yi Gu, celui qui avait reçu la mission de conduire les cérémonies et qui est reconnu comme le véritable successeur par la société dynastique, est Yi Won, né en 1962, fils d'un autre demi-frère, le 9^e, Yi Gap (1938-2014). Manager de Hyundai Home Services, il se consacre maintenant entièrement aux rites et à l'histoire. Il a deux fils, Yi Kwon, né en 1998, prince héritier, et Yi Yeong, né en 1999.

MARIE-JO YORK.

La Nouvelle Action royaliste

■ **Le congrès de la NAR**, qui était prévu les 16 & 17 mars 2024, est reporté en septembre ou octobre. Nous informerons rapidement nos adhérents des dates retenues pour qu'ils puissent les réserver dans leurs agendas.

■ Communiqué de la NAR, 20 février 2024 :

La **Nouvelle Action royaliste** se félicite de l'initiative présidentielle, qui permet à Misak et Mélinée Manouchian de rejoindre d'autres glorieuses figures de la Résistance. Les voici tous deux, pour toujours, au cœur de l'histoire et de la mémoire nationales.

Il est regrettable, cependant, qu'Emmanuel Macron ait cru bon de prononcer des exclusives à l'égard de personnalités qui sont, quoi qu'on en pense, des élus de la Nation. La **NAR** déplore une nouvelle fois que le peuple français soit tenu éloigné des cérémonies patriotiques, à l'Arc de Triomphe, au Panthéon, au Mont-Valérien. Elle appelle ses militants et ses sympathisants à rejoindre tous ceux qui voudront honorer, le 21 février, la mémoire de Misak, de Mélinée Manouchian et de leurs camarades des FTP-MOI.

■ **Le 20 février, sur Europe 1**, Vincent Herouët, à l'occasion des cérémonies du Panthéon, a évoqué le souvenir des nombreux royalistes rentrés en Résistance, la plupart dès l'été 1940, parmi lesquels Pierre de Bénouville, Honoré d'Estienne d'Orves et les organisateurs de la manifestation du 11 novembre 1940.

Royaliste

Sommaire du n° 1273 du 28 février 2024.

Page 1 Uniforme. **Page 2** Allons-nous vers une guerre européenne? **Page 3** La liberté des médias est-elle menacée? **Page 4** Encore un espoir pour les Galeries Lafayette. La révolte paysanne. **Page 5** Immigration irrégulière : un état des lieux. **Page 6** Le naufrage du PSOE et du PP. Voix étrangères. Les Faits marquants. **Page 7** Téhéran maître du jeu d'échecs. **Pages 8-9** Le père Joseph est un type bien. **Page 10** Les raisons de la colère. Dans les revues. **Page 11** Christian Jambert, le guide. **Page 12** Diplomatie des grands. **Page 13** Romans. **Page 14** La monarchie danoise. **Page 15** Brèves royales. Réunion. Communiqué. **Page 16** Editorial : Une rigueur en trompe-l'œil.

Royaliste

Directeur de la publication : Y. Aumont

Rédaction-administration

Bloc C – B.A.L 13

36-38, rue Sibuet, 75012 Paris

Téléphone : 06 43 11 36 90

lejournaldenouvelle-action-royaliste.fr

ISSN 0151 – 5772

Publié par la NAR

RNA W751214282 Siret 897 894 127 00017

Édité par SPFC-ACIP

Siret 41838214900015

Imprimé par Atenor

Siret 398 678 219 00021

Dépôt légal à parution.

Publication d'information générale et politique.

CPPAP n° 0324 D 84801

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

Je m'abonne à *Royaliste*

VERSION PAPIER ☐ TROIS MOIS (25 €) ☐ SIX MOIS (40 €) ☐ UN AN (65 €) ☐ UN AN SOUTIEN (135 €)

VERSION PDF ☐ UN AN (45 €) ☐ UN AN SOUTIEN (55 €)

☐ Je paye par chèque ou virement bancaire à l'ordre de **Spfc-Acip**.

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Tél. portable : ... Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre chèque ou virement à

Spfc-Acip, 60 rue de Fontenay 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

Iban FR76 3000 4001 8700 0102 0632 510 BIC BNPAFRPPXXX

Les informations sont destinées à *Royaliste*. Elles sont enregistrées dans notre fichier à des fins de traitement de votre abonnement. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD du 27 avril 2016, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements ainsi qu'au sort des données après la mort. Pour cela écrire à l'adresse du journal, en joignant une photocopie de votre pièce d'identité.

D.R.



Par Bertrand Renouvin

Une rigueur en trompe-l'œil

Bruno Le Maire se présente comme l'homme d'un bon sens qui recèle souvent, quoi qu'on en dise, de déso-lantes stupidités. Pour le ministre de l'Économie, tout est simple : la croissance française doit être revue à la baisse, donc il faut faire des économies. Moins de croissance, c'est moins d'impôts, donc moins d'argent à dépenser.

Bien entendu, l'homme de Bercy oublie de dire qu'il s'est engagé auprès de Bruxelles et des agences de notation financière à réduire le déficit budgétaire. Ce qui ne l'empêchera pas d'invoquer à tout propos la souveraineté... Pour le moment, il se pose en Père la rigueur, qui se flatte de réaliser dix milliards d'économies immédiates sur les dépenses de l'État, sans augmenter les impôts. Cela se fait d'ailleurs par simple décret, comme si le Parlement n'avait pas à se prononcer sur les crédits qu'il a votés et sur la pertinence des coupes budgétaires. Celles-ci portent principalement sur l'écologie, le Travail, la Recherche et l'enseignement supérieur. On va, une fois de plus, arrêter des projets, empêcher des recrutements, provoquer des déceptions et des souffrances pour économiser des sommes qu'on jettera ensuite dans le foyer d'un incendie social et dans le feu de la bataille pour les élections européennes.

À ces stupidités immédiates et concrètes s'ajoute une imbécillité majeure dont nous sommes accablés depuis des décennies. La dépense publique étant indispensable à la croissance et à la préservation d'un minimum de sécurité sociale, il est idiot de la réduire quand l'activité faiblit en provoquant de nouvelles misères. C'est d'autant plus idiot que la gouvernance macronienne doit soutenir les entreprises alors que la productivité horaire est en baisse pour des raisons qui tiennent à l'inefficacité du management, à l'externalisation de tâches sous-payées et mal exécutées et à la financiarisation des stratégies.

Incapable d'empêcher la désindustrialisation, cette gouvernance doit compenser les dégâts du néolibéralisme par des aides de toutes sortes pour empêcher les explosions sociales tout en s'efforçant de maintenir dans leur état, très dégradé, le système de santé, l'organisation judiciaire et les services de police. Dans tous les domaines, on s'efforce de gagner du temps, ou plus exactement d'en acheter, pour retarder les échéances. On réagit dans l'urgence aux pressions contradictoires des groupes sociaux, aux injonctions de Bruxelles, aux menaces des agences de notation, aux effets de l'ultra-concurrence. Au lieu de gouverner, on tente de sauver des apparences.

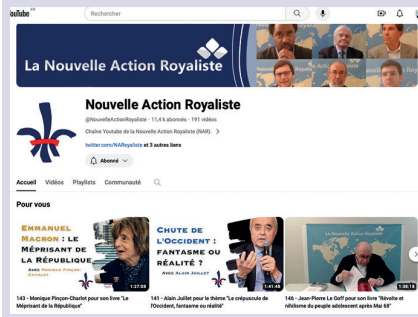
Pourtant, les doctrinaires du *Figaro* estiment que le plan de dix milliards est bien trop timoré. Agnès Verdier-Molinié, Bertille Bayart et Nicolas Baverez annoncent que nous allons nous fracasser sur le mur de la dette et réclament la réduction des dépenses sociales, de nouvelles privatisations et des économies sur les services publics. Nous avons souvent dénoncé les impostures du discours néolibéral sur la dette publique – que l'État fait perpétuellement rouler et dont il ne paie que les intérêts. Plutôt que de reprendre nos démonstrations, je veux souligner l'hypocrisie des extrémistes de la purge budgétaire, qui sont à mettre dans le même sac à malices que les prétendus sages de Bercy.

Les uns et les autres ont voulu le système aberrant qui nous conduit aux impasses qu'ils dénoncent. Ils ont voulu que l'État se finance sur les marchés. Ils ont récusé l'idée même de politique industrielle. Ils ont voulu la « monnaie unique » qui pénalise nos exportations. Ils ont voulu l'écrasement des salaires et la précarité. Ils ont voulu la baisse de la fiscalité sur les plus riches. Le résultat, c'est un mélange d'endettement, de bureaucratie engendrée par le « marché », d'inefficacité entrepreneuriale, de soumission aux injonctions étrangères, d'auto-affaiblissement de l'État.

Les ultras du *Figaro* ne sont pas plus sincères que Bruno Le Maire quand ils plaident pour la rigueur. La croissance de la dette publique alimente la spéculation financière dont profitent leurs amis du monde des affaires. La financiarisation des objectifs entrepreneuriaux profite à leurs amis du haut patronat. De même qu'une politique fiscale qui prive l'État de ressources dont il aurait le plus grand besoin. C'est la défense du Capital qui est la raison inavouable de la déraison néolibérale.

Nous ne pouvons en rester à cet accablant constat. Nos propositions générales sur la reconquête de la souveraineté monétaire et sur la restructuration de l'économie nationale ne nous situent pas dans la logique du tout ou rien. Il est possible, aujourd'hui, de mettre au point un plan de rigueur de plusieurs dizaines de milliards par simple redéfinition de la politique fiscale selon le principe proclamé à l'article 13 de la Déclaration de 1789 : la « contribution commune [...] doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés ». Il est possible, par exemple, de soumettre à conditions les subventions colossales accordées aux entreprises et de rétablir l'impôt sur la fortune. Les fameuses « marges de manœuvre » existent. Elles sont même d'une large insoupçonnée. ■

La chaîne YouTube de la NAR compte près de 12 000 abonnés !



Vous pouvez y consulter en libre accès plus de 150 conférences et entretiens. Parmi les plus récents :

- 31 janvier : Conférence de Frédéric Farah sur l'Italie et l'Union européenne.
- 3 février : entretien avec Aurélien Bernier pour son livre *L'Énergie hors de prix*.
- 14 février : entretien avec Gaël Brustier autour de son livre *Les Analphabètes au pouvoir*.

Pour se connecter : www.youtube.com/c/NouvelleActionRoyaliste